
**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ANGERS**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du conseil d'administration****SÉANCE DU 29 AVRIL 2026****L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, LE VINGT-NEUF AVRIL,**

à 17h30, le conseil d'administration du centre communal d'action sociale de la Ville d'Angers, dûment convoqué le 20 avril 2026, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Christelle LARDEUX-COIFFARD, Présidente déléguée, représentant Monsieur Christophe BÉCHU, Président, empêché.

Etaient présents : Christelle LARDEUX-COIFFARD, Marie de TOURNEMIRE, Marina CHUPIN, Augustine YECKE, Marie-Scholastique BOULDOIRES, Angelo TOCCO, Benjamin BRIAND-BOUCHER, Céline VERON, Benoît AKKAOUI, Charles de MONTFERRAND, Bruno LECLERC, Claudie LEMOINE, Stéphanie LETELLIER, Anne-Marie POTOT, Stéphanie RUAU

Etaient excusés : Christophe BÉCHU, Cécile ALLEMAN

OBJET : Finances - EHPAD César-Geoffray et Gaston-Birgé - Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses (ERRD) - Exercice 2025 - Adoption

Madame la Présidente déléguée expose,

Mesdames, Messieurs,

Les EHPAD César-Geoffray et Gaston-Birgé sont des Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes qui accueillent, de manière permanente ou temporaire, des seniors en situation de perte d'autonomie physique et/ou psychique, qui ont besoin d'une assistance constante et d'une surveillance médicale dans un cadre de vie sécurisé.

Les décrets n° 2016-1815 et 1816 du 21 décembre 2016 ont modifié les dispositions financières et tarifaires applicables aux établissements et services sociaux et médico-sociaux obligeant les EHPAD à signer un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM). Le CPOM a été signé avec le Conseil Départemental de Maine-et-Loire et l'Agence Régionale de Santé (ARS) en 2018.

La réforme de tarification a modifié en profondeur la manière de gérer un EHPAD en instituant le principe de pluri-annualité budgétaire et un pilotage, non plus par les dépenses, mais par les ressources. Elle a établi également un lien étroit entre l'exploitation et le cycle de l'investissement dans une optique pluriannuelle.

Dans ce cadre, les dépenses et les recettes sont retracées dans un budget annexe et les établissements doivent produire un Etat des Prévisions de Recettes et de Dépenses (EPRD).

L'EPRD est commun pour les deux EHPAD. L'année suivant l'utilisation des EPRD, les établissements doivent produire l'Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses (ERRD) par symétrie avec les précédents comptes administratifs.

L'ERRD s'est ainsi substitué au compte administratif. Ainsi, conformément au chapitre III de l'article L. 314-232 du code de l'action sociale et des familles (CASF), le compte financier doit être déposé sur la plateforme de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) au plus tard le 30 avril 2026.

L'Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses de l'EHPAD César-Geoffray fait état en 2025, d'une réalisation des recettes de 5 729 714,08 € et des dépenses de 5 997 565,65 €.

Il présente un résultat déficitaire de 267 851,57 €, toutes sections confondues :

- Hébergement : -6 088,35 €
- Soins et entretien de l'autonomie : -261 763,22 €

Ce déficit de 267 851,57 €, est affecté en report à nouveau déficitaire.

En 2024, ce déficit était, pour mémoire, de 615 895,51 €.

L'Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses de l'EHPAD Gaston-Birgé fait état en 2025, d'une réalisation des recettes de 4 858 367,96 € et des dépenses de 4 966 973,13 €.

Il présente un résultat déficitaire de 108 605,17 €, toutes sections confondues :

- Hébergement : 6 260,79 €
- Soins et entretien de l'autonomie : -114 865,96 €

Ce déficit de 108 605,17 € est affecté en report à nouveau déficitaire.

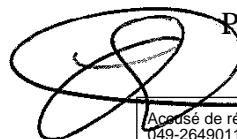
En 2024, ce déficit était, pour mémoire, de 1 001 354,29 €.

Le passage à l'ERRD modifie les règles d'affectation du résultat comptable. Selon l'instruction n° DGCS/SD5C/CNSA/2017/207 du 19 juin 2017 relative à la mise en œuvre des dispositions du décret n° 2016-1815 du 21 décembre 2016, les résultats sont désormais affectés, au cours de l'exercice suivant celui auquel il se rapporte. Le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens, signé en 2018, prévoit les modalités d'affectation de ces résultats en lien avec ses objectifs. Il est proposé dans ce cadre d'affecter le résultat déficitaire 2025 en report à nouveau déficitaire sur l'exercice 2026.

Après avoir délibéré, le conseil d'administration à l'unanimité :

- adopte l'Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses des budgets annexes de l'EHPAD César-Geoffray et Gaston-Birgé pour l'année 2025 tel que présenté ;
- affecte le solde en report, à nouveau déficitaire, sur l'exercice 2026 pour 267 851,57 € pour l'EHPAD César-Geoffray et pour 108 605,17 € pour l'EHPAD Gaston-Birgé ;
- donne tout pouvoir à Monsieur le Président, ou à son représentant, pour la mise en œuvre de la présente délibération.

Christelle LARDEUX-COIFFARD
Présidente déléguée



Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20260429-DEL-2026-040-DE
Date de réception préfecture : 05/05/2026

RAPPORT BUDGETAIRE ET FINANCIER

ERRD

Exercice 2025

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'ANGERS

RÉSIDENCE GASTON-BIRGÉ

66 BOULEVARD GASTON-BIRGE - 49000 ANGERS

RÉSIDENCE CÉSAR-GEOFFRAY

15 RUE CÉSAR-GEOFFRAY - 49000 ANGERS

EHPAD

SOMMAIRE

Présentation de l'Organisme Gestionnaire	2
Présentation de la structure	3
I. Introduction	4
Rappel du contexte	4
Activité	6
A. Résidence Gaston-Birgé : Population accueillie.....	6
B. Résidence César-Geoffray : Population accueillie	6
C. Résidence Gaston-Birgé : Activité de l'établissement	7
D. Résidence César-Geoffray : Activité de l'établissement	9
II. Eléments budgétaires de l'année concernée.....	13
A. Répartition des recettes d'investissement résidence Gaston-Birgé.....	13
B. Répartition des dépenses d'investissement résidence Gaston-Birgé.....	13
C. Charges d'exploitation résidence Gaston-Birgé	14
Groupe 1 – Charges afférentes à l'exploitation courante	14
Groupe 2 – Charges afférentes au personnel	14
Groupe 3 – Charges afférentes à la structure	15
D. Produits d'exploitation résidence Gaston-Birgé	16
Groupe 1 – Produits de la tarification	16
Groupe 2 – Autres produits relatifs à l'exploitation.....	16
Groupe 3 – Produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables	16
E. Répartition des recettes d'investissement résidence César-Geoffray	17
F. Répartition des dépenses d'investissement résidence César-Geoffray	17
G. Charges d'exploitation résidence César-Geoffray	18
Groupe 1 – Charges afférentes à l'exploitation courante	18
Groupe 2 – Charges afférentes au personnel	19
Groupe 3 – Charges afférentes à la structure	20
H. Produits d'exploitation résidence César-Geoffray.....	20
Groupe 1 – Produits de la tarification	20
Groupe 2 – Autres produits relatifs à l'exploitation.....	20
Groupe 3 – Produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables	21
I. Analyse financière.....	21
J. Affectation des résultats.....	21

CCAS DE LA VILLE D'ANGERS

Boulevard de la Résistance et de la Déportation - 49000 ANGERS

N° FINESS : 490534732

Président : Christophe BECHU

Directrice : Juliette GATIGNON

Le CCAS de la Ville d'Angers est chargé de mettre en œuvre la politique d'action sociale et gériatrique. A ce titre, il met en place une série d'actions générales de prévention et de développement social sur Angers, tout en collaborant avec des institutions publiques et privées. Il développe des activités et missions (dans le cadre légal et facultatif), visant à assister et soutenir les populations vulnérables. La Direction de l'Action Gériatrique est en charge de la gestion des services et des établissements d'accueil pour personnes âgées, dans une logique de parcours d'accompagnement des seniors Angevins et de leurs aidants.

Liste des Etablissements et Services Médicaux-Sociaux rattachés :

- **Deux Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes**
 - Résidence Gaston-Birgé
 - Résidence César-Geoffray
- **Un Service d'accompagnement des seniors et aidants (CAP Seniors & Aidants)**
 - Un service de portage de repas
 - Un Centre Local d'Information et de Coordination gériatrique
 - Une plateforme de répit des aidants
- **Six résidences autonomie**
 - Résidence Robert-Robin
 - Résidence Les Justices
 - Résidence Monplaisir
 - Résidence Bellefontaine
 - Résidence Saint-Michel
 - Résidence Grégoire-Bordillon
- **Un service Angers Senior Animation**
- **Un service Restauration**

L'ensemble de cette offre s'organise dans une logique de plateforme territoriale : les espaces seniors.

PRESENTATION DE LA STRUCTURE

RESIDENCE GASTON-BIRGÉ

66 boulevard Gaston-Birgé - 49000 ANGERS
N° FINESS : 490003837

Capacité d'hébergement de la résidence :

- 67 logements de type T1 bis (27/32 m²)
- 2 logements de type T2 pour couples (47 m²)
- 1 logement de type T1 (21 m²)
- 4 hébergements temporaires
- 6 places en accueil de jour

RÉSIDENCE CÉSAR-GEOFFRAY

15 rue César-Geoffray - 49000 ANGERS
N° FINESS : 490541117

Capacité d'hébergement de la résidence :

- 79 logements de type T1
- 3 logements de type T2
- 4 hébergements temporaires
- 12 places en accueil de jour

I. INTRODUCTION

RAPPEL DU CONTEXTE

Les décrets n° 2016–1815 et 1816 du 21 décembre 2016 ont modifié les dispositions financières et tarifaires applicables aux établissements et services sociaux et médico-sociaux.

Les Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) ont désormais l'obligation d'une part, de signer un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) et d'autre part, de mettre en place un Etat des Prévisions de Recettes et de Dépenses (EPRD) et de déposer en fin d'exercice un Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses (ERRD).

Cette réforme de tarification modifie en profondeur la manière de gérer un EHPAD. Elle institue le principe de pluri annualité budgétaire et un pilotage, non plus par les dépenses, mais par les ressources.

LE CPOM a été signé avec le Conseil Départemental de Maine-et-Loire et l'Agence Régionale de Santé (ARS) en 2018. Ce document constitue un outil d'amélioration continue de la qualité en référence aux recommandations de bonnes pratiques édictées par la Haute Autorité de Santé (HAS), et conformément aux principes élémentaires de la charte des droits et libertés de la personne accueillie mentionnés à l'article L 311-4 du code de l'action sociale et des familles, garantissant à toute personne âgée les meilleures conditions de vie, d'accompagnement et de soins.

Le CPOM doit permettre de mieux répondre aux enjeux d'accompagnement des usagers en introduisant une approche sur le parcours de la personne et une logique de partenariats renforcés. Il constitue un outil favorisant la structuration de l'offre médico-sociale sur le territoire, afin de mieux répondre aux besoins des personnes âgées.

Le CPOM est également un outil de déclinaison opérationnelle des objectifs du Programme Régional de Santé (PRS) et des schémas départementaux. Il s'appuie sur les projets stratégiques des organismes gestionnaires, dans la limite des objectifs et priorités des différents schémas.

Les procédures de l'EPRD et de l'ERRD, dont relèvent les EHPAD, impliquent la mise en œuvre d'une gestion financière et budgétaire équilibrée sur la durée du CPOM.

Le CCAS est propriétaire de l'EHPAD Gaston-Birgé.

Afin de renforcer la qualité des accompagnements et améliorer les conditions de travail, le CCAS d'Angers s'est engagé dans un processus de changement d'organisation de son EHPAD (site Gaston-Birgé et site César-Geoffray) en 2015.

Ce processus s'appuie sur les quatre projets suivants :

- Concevoir un projet d'établissement commun,
- Mettre en œuvre une organisation ajustée pour les résidents et les professionnels,
- Déployer un plan d'action pour améliorer la qualité des contextes de travail des professionnels,
- Contractualiser avec l'Agence Régionale de Santé et le Conseil Départemental, un CPOM permettant la concrétisation d'objectifs partagés.

Après presque 2 ans de travail de co-construction avec l'ensemble des parties prenantes (professionnels, représentants du personnels, Conseil de la Vie Sociale, Direction du CCAS, Direction des Ressources Humaines, élus...), une nouvelle organisation a été déployée le 1^{er} avril 2019.

Cette organisation s'est construite à partir de la finalité du projet d'établissement 2017-2021 : « Proposer un EHPAD, avec 2 lieux de vie, qui permet la mise en œuvre du projet personnalisé du résident et une meilleure prise en compte de la qualité de l'environnement de travail des agents, dans un cadre contractuel financier à négocier ».

L'année 2019 a donc été celle du déploiement d'une organisation centrée sur la réponse aux besoins des résidents en adéquation avec l'affectation des bonnes compétences au bon moment. L'organisation, actée il y a près de 20 ans, a été changée. Les cycles de travail, les horaires de travail, l'encadrement de proximité ou encore l'harmonisation des pratiques entre les 2 sites de l'EHPAD du CCAS sont quelques-uns- des nombreux changements organisationnels opérés en 2019.

L'évaluation qualitative faite en 2019 se confirme après plus de deux années de mise en œuvre de la nouvelle organisation quant à l'accompagnement des résidents et l'organisation de travail. Cette dernière a été très soutenante dans le contexte de crise sanitaire que subissent les établissements.

En 2023, un bilan de situation concernant l'organisation et ses incidences financières a été effectué, dont les conclusions ont amené à la mise en œuvre d'un plan d'optimisation des remplacements qui s'est poursuivi en 2024. Une dynamique d'optimisation des recettes, s'appuyant sur l'amélioration des taux d'occupation et la revalorisation des prix de journée, est également à l'œuvre.

L'année 2024 a également été marquée par l'évaluation HAS des deux établissements, en novembre, qui a mis en évidence les atouts en matière d'accompagnement des personnes accueillies mais a aussi souligné les indispensables axes d'amélioration en matière de démarche qualité. Ces points de vigilance font l'objet d'actions correctives débutées dès 2025.

Ainsi, dans la dynamique impulsée par les conclusions de l'évaluation de la **Haute Autorité de Santé (HAS)**, nos établissements ont déployé un plan d'action structurant. Ce dernier s'articule autour d'une gestion rigoureuse de la performance, marquée par une **maîtrise accrue de la masse salariale**, tout en osant l'innovation de terrain. L'expérimentation de la **fusion des sections Dépendance et Soins** témoigne de notre volonté de simplifier les parcours et d'optimiser l'efficacité opérationnelle au service des résidents

Pour mémoire, le rapport de présentation a été réalisé en prenant appui sur la trame élaborée par la mission LaMARS.

A. RESIDENCE GASTON-BIRGÉ : POPULATION ACCUEILLIE

Evolution de la moyenne d'âge à l'entrée

Age moyen à l'entrée	2022	2023	2024	2025
Hébergement permanent	86	87	87	87

Evolution de la moyenne d'âge

Age moyen	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Hébergement permanent	87	87,5	86,4	85,4	87,23	87,76	88,9	89,3	90,3	89,8

L'établissement est conçu et autorisé pour accueillir 82 personnes âgées (76 places en hébergement dont 4 en hébergement temporaire et 6 places en accueil de jour).

B. RESIDENCE CÉSAR-GEOFFRAY : POPULATION ACCUEILLIE

Evolution de la moyenne d'âge à l'entrée

Age moyen à l'entrée	2022	2023	2024	2025
Hébergement permanent	85	87	87	87

Evolution de la moyenne d'âge

Age moyen	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Hébergement permanent	89	88	88,2	88,25	88,80	87,44	89,1	89,7	90,1	91

L'établissement est conçu et autorisé pour accueillir 101 personnes âgées (89 places d'hébergement dont 4 en hébergement temporaire et 12 places d'accueil de jour).

C. RESIDENCE GASTON-BIRGÉ : ACTIVITE DE L'ETABLISSEMENT

Taux d'occupation en pourcentage - Evolution 2016 – 2025

Prestations	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Hébergement permanent	97,96	98,56	98,36	96,95	96,32	92,52	84,7	96,2	95,7	94,7
Hébergement temporaire	61,23	58,09	57,60	21,74	39,66	8,42	23,4	31,1	37,1	32,5
Total hébergement	96,08	96,47	96,23	92,99	93,34	88,09	81,4	92,8	92,6	91,4
Accueil de jour	113,70	123,02	106,15	112,07	60,21	88,25	108,8	115,1	119,6	118

Activité hébergement

	Nbre Théorique	Nbre réalisé	Taux d'occupation
Hébergement permanent	26 280	24 884	94,7
Hébergement temporaire	1 460	475	32,5
Total hébergement	27 740	25 359	91,4

L'activité (hébergements permanents et temporaires) réelle, non pondérée pour l'année 2025 est de **25 359 journées**, soit un taux d'occupation de **91,4 %**. Elle se répartit comme suit :

- **24 884 journées** correspondant à l'**hébergement permanent** et un taux d'occupation de **94,70 %**.
- **475 journées** correspondant à l'**hébergement temporaire** et un taux d'occupation de **32,50 %**.

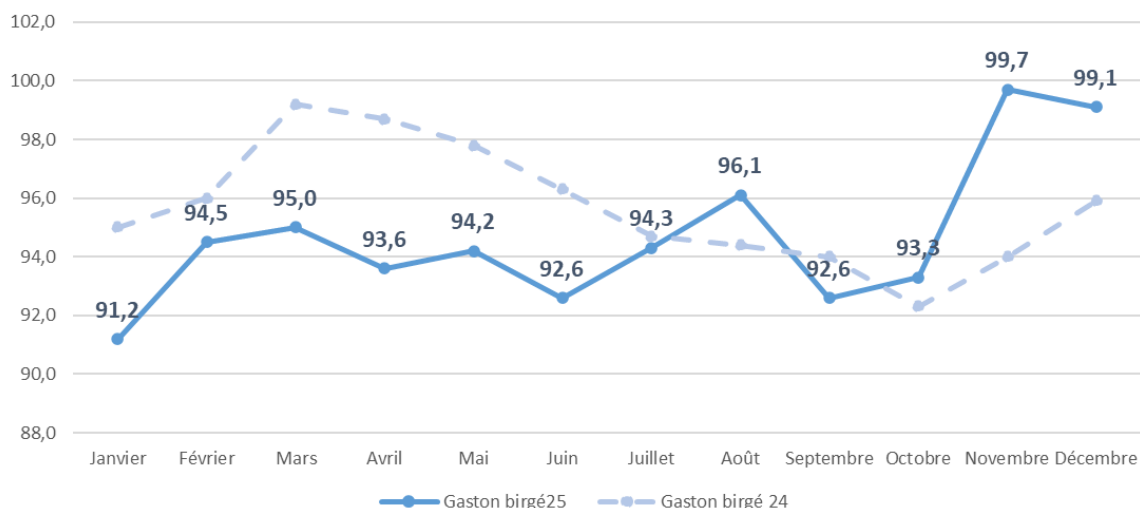
Les hébergements temporaires ne sont pas utilisés à des fins de gestion de liste d'attente.

Le taux d'occupation de l'hébergement permanent n'est pas satisfaisant au regard des cibles fixées, et en baisse d'1 point par rapport à 2024. Ceci s'explique par deux phénomènes :

- des pics de décès très importants : l'un en fin d'année 2024 qui pèse sur le début 2025 puis en septembre 2025
- un turnover managérial qui a pu favoriser un ralentissement du rythme des admissions sur le second trimestre comme cela peut parfois s'observer dans ce genre de contexte

Les taux d'occupation à fin 2025 illustrent la très bonne reprise en main de ce sujet par la nouvelle direction de l'EHPAD.

Taux d'occupation Gaston Birgé 2025/2024



Activité accueil de jour

	Nbre théorique	Nbre réalisé	Taux d'occupation
Accueil de jour	1 506	1 777	118

L'activité réelle de l'accueil de jour correspond à 1 777 journées et un taux d'accueil de 118 %.

Au regard des nombreuses demandes et de la fréquentation depuis plusieurs années très élevée, l'établissement a obtenu une augmentation de la capacité d'accueil de 2 places à compter de janvier 2026.

L'activité dépendance et soin pour les personnes accueillies en hébergement permanent, correspond à **24 742 journées** comptabilisées.

Activité en GIR sur 72 résidents	Nombre de journées 2023	Nombre de journées 2024	Nombre de journée 2025	Ecart en % (2024/2025)
GIR 1 et 2	10 339	11 752	7 886	- 33%
GIR 3 et 4	12 996	12 223	15 370	+ 25,8%
GIR 5 et 6	1 416	1 088	1 486	+36,6 %
Total	24 751	25 063	24 742	-1,3 %

Ces éléments sont à mettre en lien avec le taux d'occupation (cf. ci-dessus).

L'évaluation du GMP a été renouvelée en avril 2024 et validée à hauteur de 708 points.

Le GIR moyen pondéré (GMP) global constaté à la fin de l'exercice budgétaire est de 685 points.

Répartition de l'activité dépendance au 31/12

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
GIR 1	10	12	9	5	5	6	4	8	7	4
GIR 2	28	25	21	26	23	23	21	20	23	22
GIR 3	15	9	8	8	6	11	14	17	17	25
GIR 4	12	17	24	26	26	21	20	21	21	18
GIR 5	3	7	5	4	6	3	4	4	4	2
GIR 6	2	0	1	1	1	1	1	1	0	1
TOTAL	70	70	68	70	67	65	64	71	72	72

L'évolution de la dépendance de l'établissement est détaillée ci-dessous :

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
GMP	705	683	637	683	608,51	649,54	630	656	685	624

D. RESIDENCE CÉSAR-GEOFFRAY : ACTIVITE DE L'ETABLISSEMENT

Taux d'occupation en pourcentage - Evolution 2016 – 2025

Prestations	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Hébergement permanent	99,03	97,50	98,36	94,41	96,48	92,06	91,5	94,1	96,1	95,7
Hébergement temporaire	68,03	67,95	56,71	56,69	45,41	32,53	33,1	28,7	18,9	47,3
Total hébergement	97,65	96,17	96,49	92,71	94,19	89,39	88,86	91,12	92,61	93,5
Accueil de jour	92,69	91,75	90,74	92,49	36,4	57,94	75,26	96,25	92,5	92,1

Activité hébergement

	Nbre théorique	Nbre Réalisé	Taux d'occupation
Hébergement permanent	31 110	29 764	95,7
Hébergement temporaire	1 460	690	47,3
Total hébergement	32 570	30 454	93,5

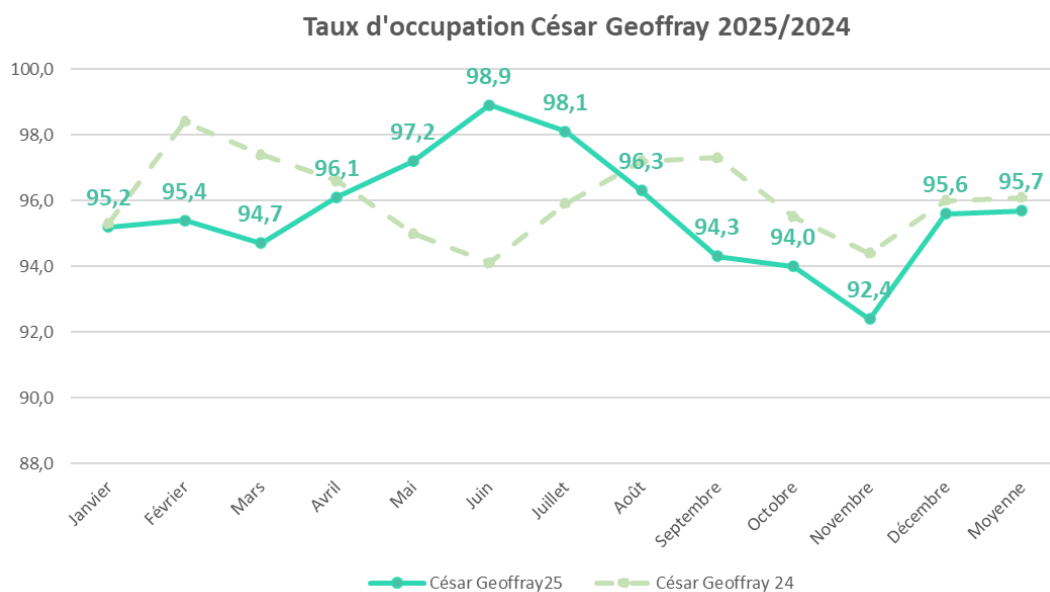
L'activité (hébergements permanents et temporaires) réelle, non pondérée pour l'année 2025 est de **30 454 journées**, soit un taux d'occupation de **93,50 %**. Elle se répartit comme suit :

- **29 764 journées** correspondent à l'**hébergement permanent** et un taux d'occupation de **95,7%**,
- **690 journées** correspondent à l'**hébergement temporaire** et un taux d'occupation de **47,3%**

Les hébergements temporaires ne sont pas utilisés à des fins de gestion de liste d'attente.

Le taux d'occupation de l'hébergement permanent n'est pas satisfaisant au regard des cibles fixées, et en légère baisse par rapport à 2024. Ceci s'explique par deux phénomènes :

- Des décès pendant l'été qui n'ont pas donné lieu à des admissions immédiates car l'établissement se trouvaient dans une tension RH plus importante que prévue sur la période de congés d'été
- Un pic de décès très importants sur le dernier trimestre qui est venu atténuer les efforts d'admission importants réalisés en sortie d'été, avec une situation particulièrement marquée en novembre.



Activité accueil de jour

	Nombre théorique	Nombre réalisé	Taux d'occupation
Accueil de jour	3 012	2 773	92,1

L'activité réelle de l'accueil de jour correspond à **2 773 journées** et un taux d'accueil de **92,1 %**.

Activité dépendance - soin :

L'activité dépendance et soin pour les personnes accueillies en hébergement permanent correspond à **29 537 journées** comptabilisées.

Activité en GIR sur 85 résidents	Nombre de journées 2023	Nombre de journées 2024	Nombre de journées 2025	Ecart en % (2024/2025)
GIR 1 et 2	8 734	14 872	11 729	- 21 %
GIR 3 et 4	16 450	14 362	17 261	+ 20 %
GIR 5 et 6	3 276	418	547	+ 30,1 %
Total	28 460	29 652	29 537	- 0.4 %

Ces éléments sont à mettre en lien avec le taux d'occupation (cf. ci-dessus).

L'évaluation du GMP a été renouvelée en avril 2024 et validée à hauteur de 728 points.

Le GMP global constaté à la fin de l'exercice budgétaire est de 690 points.

Répartition de l'activité dépendance 31/12

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
GIR 1	12	17	15	8	4	4	2	5	6	8
GIR 2	32	27	24	23	33	27	28	33	27	26
GIR 3	18	14	17	22	25	23	19	23	23	25
GIR 4	13	15	17	20	14	14	15	18	25	17
GIR 5	3	4	3	3	4	6	6	0	1	2
GIR 6	6	5	7	7	3	3	4	2	2	2
TOTAL	84	82	83	83	83	77	74	81	84	80

L'évolution de la dépendance de l'établissement est détaillée ci-dessous :

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
GMP	683	689,88	659,76	689	666,39	642,21	624	646	690	659

II. ELEMENTS BUDGETAIRES DE L'ANNEE CONCERNEE

RÉSIDENCE GASTON-BIRGÉ

L'Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses (ERRD) reprend les opérations réelles de l'année 2025 correspondant à l'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD) voté en septembre 2025.

Le résultat de l'ERRD 2025 de l'EHPAD Gaston-Birgé présente un déficit de 108 605,17 € pour la section de fonctionnement (déficit de 1 001 354,29 € en 2024). Le résultat 2025 tient compte de la subvention reçue du budget principal à hauteur de 670 000 € pour financer le projet Bien Vieillir (taux d'encadrement des résidents s'approchant de la recommandation du Défenseur des Droits). A périmètre constant, le déficit 2025 aurait été de 778 605,17 €.

A. REPARTITION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT RESIDENCE GASTON-BIRGÉ

INTITULES			RECETTES		
			Prévisions	Réalisations	Restes à réaliser
10	1022	Compléments de dotation -Etat - FCTVA	4 600,00	7 576,79	
Total chapitre 10 - dotations, fonds divers et reserves			4 600,00	7 576,79	
13	1312	Subventions d'équipement transférables - Collectivités et établissements publics	0,00	0,00	
Total chapitre 13 - subventions d'investissement			0,00	0,00	
16	165	Dépôts et cautionnements reçus	13 500,00	21 000,00	
Total chapitre 16 - emprunts et dettes assimilées			13 500,00	21 000,00	
TOTAL			18 100,00	28 576,79	

B. REPARTITION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT RESIDENCE GASTON-BIRGÉ

INTITULES			DEPENSES		
			Prévisions	Réalisations	Restes à réaliser
16	165	Dépôts et cautionnements reçus	13 500,00	13 415,41	
Total chapitre 16 - emprunts et dettes assimilées			13 500,00	13 415,41	
20	205	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procédés, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	
Total chapitre 20 - immobilisations incorporelles			0,00	0,00	
21	2154	Installations, matériel et outillage techniques - Matériel et outillage	0,00	0,00	
	2181	Autres immobilisations corporelles - Installations générales, agencements, aménagements divers	49 000,00	44 857,00	
	2182	Autres immobilisations corporelles - Matériel de transport	0,00	0,00	
	2183	Autres immobilisations corporelles - Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	0,00	
	2184	Autres immobilisations corporelles - Mobilier	11 800,00	11 073,71	
	2188	Autres immobilisations corporelles - Autres immobilisations	21 300,00	19 337,56	
Total chapitre 21 - immobilisations corporelles			82 100,00	75 268,27	
TOTAL			95 600,00	88 683,68	

Les dépenses de l'année 2025 sont en progression de 36,1 k€ par rapport à l'année précédente (88,7 k€ en 2025, 52,6 k€ en 2024). Cette évolution s'explique par la hausse des lignes de travaux d'aménagement (+ 27 k€), d'achat de matériel et mobilier (+ 2 k€) et des remboursements auprès des résidents des dépôts de garantie (+ 7 k€).

C. CHARGES D'EXPLOITATION RESIDENCE GASTON-BIRGÉ

Les charges d'exploitation 2025 s'élèvent à 4 966 973,13 € (5 116 458,54 € en 2024), soit une diminution de 2,92 % par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution touche l'ensemble des chapitres de dépenses (exploitation courante : - 4,79%, charges de personnel : - 1,07 % et charges de structure : - 15,09 %).

Chapitre	Réalizations		Evolution	
	2024	2025	en €	en %
Dépense				
GROUPE 1 - Dépenses afférentes à l'exploitation courante	945 503,68	900 254,50	-45 249,18	-4,79%
GROUPE 2 - Dépenses afférentes au personnel	3 745 771,97	3 705 677,65	-40 094,32	-1,07%
GROUPE 3 - Dépenses afférentes à la structure	425 182,89	361 040,98	-64 141,91	-15,09%
	5 116 458,54	4 966 973,13	-149 485,41	-2,92%

GROUPE 1 – CHARGES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE

Le Groupe 1 arrêté à 900 k€, diminue de 45 k€ par rapport au réalisé 2024, soit -4,79 %. Cette baisse s'explique notamment par la variation des postes de dépenses suivants :

- 6063 - Alimentation : + 7,0 k€
- 60628 - Autre fournitures : + 3,5 k€
- 6283 - Prestation de nettoyage à l'extérieur : + 3,0 k€
- 62421 - Transport accueil de jour : + 2,3 k€
- 61128 - Prestations à caractère médicosocial : + 1,8 k€
- 606268 - Fournitures hôtelière : + 1,7 k€
- 6262 - Frais de télécommunication : - 1,6 k€
- 6066 - Fournitures médicales : - 3,3 k€
- 60613 - Chauffage : - 5,4 k€
- 6281 - Prestation de blanchissage à l'extérieur : - 5,4 k€
- 62821 - Prestation d'alimentation à l'extérieur : - 13,3 k€
- 60612 - Electricité : - 37,9 k€

La baisse des charges d'électricité est liée à l'effet cumulatif de la baisse des consommations constatée en 2025 par rapport à 2024 et d'une diminution significative des prix unitaires facturés dans le cadre du marché de fourniture d'énergie.

GROUPE 2 – CHARGES AFFERENTES AU PERSONNEL

Les dépenses du groupe 2 regroupent l'ensemble des dépenses de personnel. Elles représentent plus de 74 % de l'ERRD.

Les réalisations 2025 du Groupe 2 sont inférieures de 40 k€ à celles de 2024 (3 706 k€ en 2025, 3 746 k€ en 2024), soit une diminution de 1,07 %. L'ERRD précédent constatait une hausse de 190 k€, soit + 5,36 %. La masse salariale s'établit quant à elle à 3 633 685 €. Elle est en évolution de - 1,07 %, (3 673 114-€ en 2024).

La baisse de 40 k€ est répartie entre :

- la diminution de 50 k€ du coût des salaires bruts, différencié entre personnel titulaire (+ 16 k€) et non titulaires (- 66 k€), mais représentant cependant une diminution de 6,62 % pour les non titulaires et une progression de 1,01 % pour les titulaires.
- la hausse des cotisations patronales de sécurité sociale et de prévoyance pour 27 k€ (+ 2,6%)
- et une minoration du coût personnel intérimaire pour 18 k€ (- 41%).

Diverses causes complémentaires permettent d'expliquer l'évolution du groupe 2.

Tout d'abord, l'absentéisme santé (hors maternité) est en diminution d'un point entre 2024 et 2025 et atteint 9,9%, impacté par une baisse du taux de maladie professionnelle (de 1,1% en 2024 à 0% en 2025).

Par ailleurs, en 2025, la masse salariale a été impactée par des **évolutions réglementaires** en faveur de la rémunération des agents avec des effets reports de 2024 sur 2025, le glissement vieillesse technicité (GVT) (+ 9 k€) et la hausse du SMIC du 1^{er} novembre 2024 (+ 1,8 k€).

On peut également souligner les effets propres à 2025 avec l'impact du glissement vieillesse technicité 2025 sur la masse salariale (+ 6,5 k€) mais aussi et principalement la hausse de la cotisation CNRACL (+ 48 K€).

A noter, des décisions de politique sociale nationales ou locales, ont amélioré le niveau de reconnaissance des agents et agissent sur les dépenses de personnel : la hausse du SMIC de 2% au 1er juillet 2025 (+ 2,1 k€).

Masse salariale du personnel de l'EHPAD Gaston-BIRGÉ (hors personnel extérieur)

PERSONNEL	nombre d'ETP	ratio encadrt	hébergement en ETP	dépendance en ETP	soins en ETP	MONTANT DES SALAIRES (comptes 631 - 633 - 64)	hébergement	dépendance	soins
Direction administration	4,90	0,07	5			289 201	289 201		
Cuisine services généraux - diététicien		0,00	0						
Animation service social	0,50	0,01	0,5			24 041	24 041		
ASH, agents de service affectés aux fonctions blanchissage, nettoyage, service des repas	21,10	0,29	15	6		963 134	674 194	288 940	
Aide soignante - AMP	43,70	0,61		13	31	1 957 469		587 241	1 370 228
Psychologue	0,80	0,01		1		57 678		57 678	
Infirmière	4,40	0,06			4,4	278 785			278 785
Autres auxiliaires médicaux		0,00			0				
Pharmacien préparateur en pharmacie		0,00			0				
Médecin	0,30	0,00			0	37 572			37 572
TOTAL	75,70	1,05	20	20	35	3 607 880	987 436	933 859	1 686 585

L'effectif de l'établissement représente 75,70 ETP, hors personnel extérieur.

Le ratio d'encadrement, accueil de jour compris est de 1,05. Il est à noter que le calcul de ratio intègre le personnel permanent et de remplacement (en particulier les remplacements pour raison de santé). Le CCAS relevant de la fonction publique territoriale, il comptabilise en temps la rémunération de l'agent absent et celui de son remplaçant. Le ratio AS/AMP est de 0,61.

En synthèse, une hausse de 1,75% du nombre d'ETP pour une diminution de -0,59% de masse salariale. Les dépenses d'intérim sont en diminution de 18 k€ en 2025 (de 44 k€ en 2024 à 26 k€ en 2025).

GROUPE 3 – CHARGES AFFERENTES A LA STRUCTURE

Le Groupe 3 est en évolution de - 64 k€ par rapport à 2024, soit - 15,09 %. Cette diminution s'explique en partie par la baisse de 30 k€ des dotations aux amortissements, de 22 k€ du coût de l'entretien du bâtiment, de 11 k€ des titres annulés sur exercices antérieurs et de 5 k€ de location de matériel. Elle est nuancée par la hausse de 3 k€ de location du matériel médical.

D. PRODUITS D'EXPLOITATION RESIDENCE GASTON-BIRGÉ

Les produits d'exploitation 2025 s'élèvent à 4 858 367,96 € (4 115 104,25 € en 2024), soit une augmentation de 743 k€ représentant + 18,06 % d'évolution. Les produits de la tarification progressent de 81 k€, ceux de l'exploitation de 3 k€ et ceux des produits financiers et produits non encaissables de 659 k€, dont 670 k€ de subvention du budget principal pour financer le projet Bien Vieillir (taux d'encadrement des résidents s'approchant de la recommandation du Défenseur des Droits).

Chapitre	Réalizations		Evolution	
	2024	2025	en €	en %
Recettes				
Groupe 1 - Produits de la tarification	3 770 334,67	3 851 779,63	81 444,96	2,16%
Groupe 2 - Autres produits relatifs à l'exploitation	294 184,02	296 896,16	2 712,14	0,92%
Groupe 3 - Produits financiers et produits non encaissables	50 585,56	709 692,17	659 106,61	1302,95%
	4 115 104,25	4 858 367,96	743 263,71	18,06%

GROUPE 1 – PRODUITS DE LA TARIFICATION

Les recettes perçues en 2025 au Groupe 1 sont arrêtées à 3 852 k€ (3 770 k€ en 2024). L'évolution de + 2,16 % (+ 81 k€) s'explique essentiellement par l'augmentation de 66 k€ des recettes de dotation « soins » et « dépendance » (les deux étant depuis juillet 2025 versés ensemble par l'Agence Régional de Santé). Le solde, soit + 15 k€ correspond aux recettes générées par la hausse des tarifs. Ces nouvelles recettes ne sont pas à la hauteur des prévisions en lien avec un taux d'occupation en baisse et également en-dessous des objectifs fixés en début d'année 2025.

GROUPE 2 – AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION

Le Groupe 2 présente une augmentation de 3 k€ des recettes perçues en 2025 par rapport à 2024. Elle s'explique essentiellement par la hausse de 4,4 k€ du fonds de compensation de la TVA.

Elles compensent une baisse de 1,4 k€ des recettes de participation des agents au financement des chèques déjeuner et des remboursements de charges salariales.

GROUPE 3 – PRODUITS FINANCIERS, PRODUITS EXCEPTIONNELS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES

Le Groupe 3 enregistre en 2025 des recettes à hauteur de 710 k€, en augmentation de 659 k€ par rapport à celles de 2024. L'évolution s'explique principalement par le versement d'une subvention de 670 k€ du budget principal suite à la décision de subventionner le projet Bien Vieillir (taux d'encadrement des résidents s'approchant de la recommandation du Défenseur des Droits). La diminution des opérations d'ordre liées à l'amortissement des subventions d'investissement perçues (- 6 k€) et des produits exceptionnels (- 11 k€) vient diminuer en partie ces recettes.

RÉSIDENCE CÉSAR-GEOFFRAY

L'Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses (ERRD) reprend les opérations réelles de l'année 2025 correspondant à l'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD) voté en septembre 2025.

Le résultat de l'ERRD 2025 de l'EHPAD César-Geoffray, présente un déficit de **267 851,57 €** pour la section de fonctionnement (déficit de 615 895,51 € en 2024). Le résultat 2025 tient compte de la subvention reçue du budget principal à hauteur de 330 000 € pour financer le projet Bien Vieillir (taux d'encadrement des résidents s'approchant de la recommandation du Défenseur des Droits). A périmètre constant, le déficit 2025 aurait été de 597 851,57 €.

E. REPARTITION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT RESIDENCE CÉSAR-GEOFFRAY

INTITULES			RECETTES		
			Prévisions	Réalisations	Restes à réaliser
10	10222	Compléments de dotation -Etat - FCTVA	2 100,00	2 251,23	
Total chapitre 10 - dotations, fonds divers et reserves			2 100,00	2 251,23	
13	1312	Subventions d'équipement transférables - Collectivités et établissements publics	371 500,00	225 425,67	
	13188	Subventions d'équipement transférables - Autres subventions		100 000,00	
Total chapitre 13 - subventions d'investissement			371 500,00	325 425,67	
16	165	Dépôts et cautionnements reçus	15 500,00	24 000,00	
Total chapitre 16 - emprunts et dettes assimilées			15 500,00	24 000,00	

F. REPARTITION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT RESIDENCE CÉSAR-GEOFFRAY

INTITULES			DEPENSES		
			Prévisions	Réalisations	Restes à réaliser
16	165	Dépôts et cautionnements reçus	15 500,00	13 954,26	
Total chapitre 16 - emprunts et dettes assimilées			15 500,00	13 954,26	
20	205	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procédés, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	
Total chapitre 20 - immobilisations incorporelles			0,00	0,00	
21	2181	Autres immobilisations corporelles - Installations générales, agencements, aménagements divers	397 600,00	370 613,55	
	2183	Autres immobilisations corporelles - Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	0,00	
	2184	Autres immobilisations corporelles - Mobilier	16 500,00	11 627,27	
	2188	Autres immobilisations corporelles - Autres immobilisations	63 200,00	20 531,82	
Total chapitre 21 - immobilisations corporelles			477 300,00	402 772,64	
23	238	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	19 000,00	18 683,50	
Total chapitre 23 - Immobilisations en cours			19 000,00	18 683,50	

Les dépenses de l'année 2025 sont en progression de 336 k€ par rapport à l'année précédente (435 k€ en 2025, 99 k€ en 2024). Cette évolution s'explique par la hausse des lignes travaux d'aménagement (+ 314 k€) en lien avec les travaux de sécurisation incendie, d'achat de matériel et mobilier (+ 18 k€) et des remboursements auprès des résidents des

dépôt de garantie (+ 4 k€). Les travaux de sécurisation incendie de la résidence César-Geoffray ont bénéficié de financement à hauteur de 100 k€ par le propriétaire Angers Loire Habitat et de 83 k€ par le Département de Maine-et-Loire.

G. CHARGES D'EXPLOITATION RESIDENCE CÉSAR-GEOFFRAY

Les charges d'exploitation 2025 s'élèvent à 5 997 565,65 € (5 889 572,01 € en 2024), soit une augmentation de 1,83 % (+ 108 k€). Cette évolution est le résultat d'une hausse conjuguée des dépenses d'exploitation courante (+ 1,2%), des dépenses afférentes au personnel (+ 0,35%) et des dépenses de structure (+ 12,72 %).

Chapitre	Réalizations		Evolution	
	2024	2025	en €	en %
Dépense				
GROUPE 1 - Dépenses afférentes à l'exploitation courante	985 473,23	997 338,93	11 865,70	1,20%
GROUPE 2 - Dépenses afférentes au personnel	4 264 570,57	4 279 329,54	14 758,97	0,35%
GROUPE 3 - Dépenses afférentes à la structure	639 528,21	720 897,18	81 368,97	12,72%
	5 889 572,01	5 997 565,65	107 993,64	1,83%

GROUPE 1 – CHARGES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE

Le Groupe 1 arrêté à 997 k€, augmente de 12 k€ par rapport au réalisé 2024, soit + 1,20 %. Cette hausse s'explique notamment par la variation des postes de dépenses suivants :

- 6063 – Alimentation : + 12,0 k€
- 6282 – Prestation d'alimentation à l'extérieur : + 4,0 k€
- 6287 – Prestation de blanchissage : + 4,0 k€
- 60622 – Achats de produits d'entretien : + 3,0 k€
- 62421 – Transports accueil de jour : +3,0 k€
- 60628 – Achats de produits absorbants : + 2,0 k€
- 60613 – Chauffage : +2,0 k€
- 61128 – Prestations à caractère médico-social : + 2,0 k€
- 6023 – Fournitures d'atelier : + 2,0 k€
- 606268 – Fournitures hôtelière : + 1,0 k€
- 60611 – Eau : - 1,6 k€
- 6262 – frais de télécommunication : - 2,5 k€
- 6283 – Prestation de nettoyage à l'extérieur : - 2,8 k€
- 6262 – Electricité : - 7,0 k€
- 6066 – Fournitures médicales : - 11,0 k€

La baisse des charges d'électricité est moins importante que celle constatée pour la résidence Birgé car la diminution significative des prix unitaires facturés dans le cadre du marché de fourniture d'énergie a été en partie compensée par une hausse de la consommation en 2025 par rapport à 2024 (+ 1,6%).

GROUPE 2 – CHARGES AFFERENTES AU PERSONNEL

Les dépenses du groupe 2 regroupent l'ensemble des dépenses de personnel. Elles représentent plus de 71% des dépenses de fonctionnement. Les réalisations 2025 du Groupe 2 sont supérieures de 15 k€ à celles de 2024 (4 279 k€ en 2025, 4 265 k€ en 2024), soit une augmentation de 0,35%.

Ainsi, les dépenses de personnel de l'année 2025 présentent une augmentation globale de 15 k€. Cette dernière masque cependant des fluctuations de charges importantes détaillées ci-dessous :

- Masse salariale (brut + charges) : Si elle progresse au global de 64 k€, la part brute des agents titulaires est en diminution de 66 k€ et celle des agents non-titulaires et apprenti augmente de 87 k€. Les charges, tous types de personnel confondus, sont en augmentation de 43 k€.
- Personnel extérieur : Le coût du personnel intérimaire diminue de 51 k€. L'utilisation d'un logiciel de recrutement d'urgence permettant de mieux maîtriser cette dépense.

Plusieurs éléments permettent d'expliquer l'évolution de la masse salariale.

L'augmentation de la masse salariale est notamment liée à des évolutions réglementaires survenues en faveur de la rémunération des agents avec des effets reports de 2024 sur 2025 : le glissement vieillesse technicité (GVT) (+ 10,5 k€) et la hausse de 2% du SMIC au 1^{er} novembre 2024 (+ 1,7 k€).

Il est important également de préciser l'impact du glissement vieillesse technicité 2025 sur la masse salariale (+5,5 k€), mais aussi et surtout l'évolution de la cotisation CNRACL (+ 49 k€).

Enfin, des **décisions de politique sociale nationales et locales** qui ont également amélioré le niveau de reconnaissance des agents et agissent sur les dépenses de personnel : la hausse du SMIC au 1^{er} juillet 2025 de 2% (+ 2 k€).

Ces éléments neutralisent cependant l'évolution favorable de l'absentéisme santé (hors maternité) qui a poursuivi sa diminution d'un point entre 2024 et 2025 se situant déjà à un niveau relativement bas pour une structure de ce type, soit 8%. Cette baisse a permis de maintenir un besoin de remplacements de courte durée, de façon complémentaire aux efforts déjà amorcés depuis 2023 et 2024 dans le cadre du plan d'action d'optimisation des remplacements.

Masse salariale du personnel de l'EHPAD César-GEOFFRAY (hors personnel extérieur)

PERSONNEL	nombre d'ETP	ratio encadrt	hébergement en ETP	dépendance en ETP	soins en ETP	MONTANT DES SALAIRES (comptes 631 - 633 - 64)	hébergement	dépendance	soins
Direction administration	4,80	0,06	5			268 632	268 632		
Cuisine services généraux - diététicien		0,00	0						
Animation service social	0,50	0,01	1			24 041	24 041		
ASH, agents de service affectés aux fonctions blanchissage, nettoyage, service des repas	26,20	0,32	18	8		1 179 236	825 465	353 771	
Aide soignante - AMP	44,00	0,54		13	31	2 147 995		644 399	1 503 597
Psychologue	1,00	0,01		1		84 669		84 669	
Infirmière	3,80	0,05			3,8	227 657			227 657
Autres auxiliaires médicaux		0,00			0				
Pharmacien préparateur en pharmacie		0,00			0				
Médecin	0,30	0,00			0	37 574			37 574
TOTAL	80,60	0,98	24	22	35	3 969 804	1 118 138	1 082 838	1 768 828
Personnel Plateforme	5,20				5	237 439			237 439

L'effectif de l'établissement représente 80,6 ETP, hors personnel extérieur toutes prestations confondues (dont la plateforme de répit).

Le ratio d'encadrement, y compris l'accueil de jour mais hors plateforme de répit, est de 0,98. Il est à noter que le calcul de ratio intègre le personnel permanent et de remplacement (en particulier les remplacements pour raison de santé). Le CCAS relevant de la fonction publique territoriale, il comptabilise en temps la rémunération de l'agent absent et celui de son remplaçant.

Le ratio AS/AMP est de 0,54.

En synthèse, on observe une baisse de -0,86% du nombre d'ETP pour une hausse de 1,65% de la masse salariale (hors personnel extérieur). Les dépenses d'intérim liées à l'activité de l'EHPAD sont en baisse de -51 k€ en 2025.

GROUPE 3 – CHARGES AFFERENTES A LA STRUCTURE

Le Groupe 3, arrêté à 721 k€ en 2025, augmente de 81 k€ par rapport à 2024, soit + 12,72 %. Cette évolution globale masque des évolutions importantes selon les postes de dépenses.

Ainsi, les dotations aux amortissements diminuent de 10 k€, celles de l'entretien de matériel (dont l'informatique) de 9 k€, celles de la subvention au CAS pour le personnel de 3k€.

Ces baisses sont totalement compensées par l'augmentation de 22 k€ des titres annulés sur exercices antérieurs, de 27 k€ pour l'entretien du bâtiment, de 26 k€ de la redevance versée à Angers Loire Habitat, de 10 k€ pour la location de matériel médical, de 7 k€ pour les admissions en non-valeur, de 2 k€ des assurances.

H. PRODUITS D'EXPLOITATION RESIDENCE CÉSAR-GEOFFRAY

Les produits d'exploitation 2025 s'élèvent à 5 729 714,08 € (5 273 676,50 € en 2024), représentant une augmentation de 456 k€, soit + 8,65 %. Cette évolution est portée à part égale par le groupe 1 et 3 avec respectivement une hausse de 239 k€ et 270 k€ (dont 330 k€ de subvention du budget principal pour financer le projet Bien Vieillir (taux d'encadrement des résidents s'approchant de la recommandation du Défenseur des Droits)).

Le groupe 2 enregistre une diminution de 53 k€ exclusivement lié à la baisse des absences de longue durée du personnel pris en charge par le budget principal.

Chapitre	Réalizations		Evolution	
	2024	2025	en €	en %
Recettes				
Groupe 1 - Produits de la tarification	5 022 494,43	5 261 411,96	238 917,53	4,76%
Groupe 2 - Autres produits relatifs à l'exploitation	166 156,82	113 627,23	-52 529,59	-31,61%
Groupe 3 - Produits financiers et produits non encaissables	85 025,25	354 674,89	269 649,64	317,14%
	5 273 676,50	5 729 714,08	456 037,58	8,65%

GROUPE 1 – PRODUITS DE LA TARIFICATION

Les recettes perçues en 2025 au Groupe 1 sont arrêtées à 5 261 k€ (5 022 k€ en 2024), soit + 239 k€ entre les deux exercices (+ 421 k€ entre 2023 et 2024). L'évolution constatée est portée par la conjugaison d'une progression de 104 k€ de la dotation « soins » et « dépendance » versée par l'Agence Régionale de la Santé et d'une hausse des tarifs votés en mai 2025 (+ 221 k€), dans le cadre de l'avenant au CPOM de mai 2024 définissant une trajectoire pluriannuelle d'atteinte du tarif plafond et de mise en place d'un tarif "libre" (+ 1 € pour tout nouveau résident non bénéficiaire de l'aide sociale à compter du 1/05/2024).

Il est à noter que l'évolution des recettes de l'activité de l'accueil temporaire participe à hauteur de + 26 k€ à celle des produits de tarification dans sa globalité (186 k€ en 2025, 160 k€ en 2024), soit + 16,37 %.

GROUPE 2 – AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION

Le Groupe 2 présente une diminution de 53 k€ des recettes perçues en 2025 par rapport à 2024. Elle s'explique par la diminution de 53 k€ de l'enveloppe des crédits d'atténuation des charges liée aux remplacements des agents en arrêt de plus de 3 mois.

GROUPE 3 – PRODUITS FINANCIERS, PRODUITS EXCEPTIONNELS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES

Le Groupe 3 enregistre une augmentation de 270 k€ entre 2024 et 2025. Elle s'explique essentiellement par le versement d'une subvention de 330 k€ du budget principal suite à la décision de subventionner le projet Bien Vieillir (taux d'encadrement des résidents s'approchant de la recommandation du Défenseur des Droits). S'y ajoute la hausse de 5 k€ des écritures de mandat annulés sur exercices antérieurs. Ces recettes nouvelles sont compensées en partie par la baisse de 62 k€ des écritures d'ordre de reprise sur provisions et de celles liées aux amortissements des subventions reçues.

I. ANALYSE FINANCIERE

L'ERRD étant commun aux deux établissements, l'analyse financière est globalisée. **La capacité d'autofinancement (CAF)** à la clôture de l'exercice 2025 pour l'EHPAD Gaston-Birgé et César-Geoffray est négative. Elle traduit une insuffisance de financement qui s'élève à – **191 178,09 €**. Les comptes des deux résidences ne présentent pas d'emprunt.

Le fonds de roulement net global des EHPAD Gaston-Birgé et César-Geoffray au 31 décembre 2025 est négatif. Il s'élève à - **8 620 863,80 €**. Le résultat d'exploitation 2025 pour les deux structures présente un déficit de 376 456,74 € (-1 617 249,80 € pour l'exercice 2024). Ce déficit se situe donc en baisse de 77% par rapport à l'année précédente. Il est le fruit des efforts d'optimisation des dépenses et recettes déployés depuis mi 2023 et soutenus par les revalorisations tarifaires des campagnes budgétaires 2024 et 2025 à hauteur de 241 k€. Le solde provient du soutien au projet bien vieillir matérialisé par le versement d'une subvention d'équilibre à hauteur de 1 000 k€ pour les deux résidences.

J. AFFECTATION DES RESULTATS

Le passage à l'ERRD modifie les règles d'affectation du résultat. Ainsi, contrairement à ce qui était pratiqué auparavant (affectation du résultat de l'année N en N+2), l'affectation du résultat de l'année N se fait désormais en N+1 et suivant les orientations définies au CPOM.

Pour la résidence Gaston-Birgé, l'exécution du budget 2025 fait apparaître un déficit global de 108 605,17 € réparti entre les différentes sections de la façon suivante :

- Hébergement : 6 260,79 €
- Soins et entretien de l'autonomie : - 114 865,96 €

Ce déficit est affecté en report à nouveau déficitaire au budget 2026 de la résidence Gaston-Birgé.

Pour la résidence César-Geoffray, l'exécution du budget 2025 fait apparaître un déficit global de 267 851,57 € réparti entre les différentes sections de la façon suivante :

- Hébergement : - 6 088,35 €
- Soins et entretien de l'autonomie : - 261 763,22 €

Ce déficit est affecté en report à nouveau déficitaire au budget 2026 de la résidence César-Geoffray.

Annexe 8 : Cadre normalisé de présentation de l'Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses (ERRD) des établissements et services sociaux et médico-sociaux relevant du I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles

Exercice :

N° FINESS (entité juridique) :

Organisme gestionnaire :

Statut de l'entité juridique :

Adresse :

Téléphone :

Fax :

Email :

Nom et qualité de la personne habilitée à représenter l'organisme gestionnaire :

Date d'effet du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens :

Etablissements et services relevant du périmètre de l'ERRD

Etablissements et services	Adresses	N° FINESS Etablissement	Catégorie	Date d'autorisation	Capacité autorisée	Capacité installée	Amplitude d'ouverture sur l'année (en jours)	ESSMS relevant du périmètre du CPOM - O/N	CRP soumis à l'obligation d'une présentation équilibrée - O/N
Gaston BIRGÉ	66 boulevard Gaston Birgé - 49100 ANGERS	490003837	EHPAD		72	72	365	Oui	Non
César GEOFFRAY	15 rue César Geoffray - 49000 ANGERS	490541117	EHPAD		85	85	365	Oui	Non



Convention collective majoritaire de travail :

Raison sociale :	Gaston BIRGÉ
FINESS ET :	490003837

Compte de résultat principal/annexe non soumis à l'obligation d'équilibre

Présentation des charges :

	Réalizations Exercice 2024	Budget Exercice 2025				Réalisé Exercice 2025			
		Budget initial	Virements de crédits	Décisions modificatives	Prévisions budgétaires totales	Réalizations	Ecart réalisations / prévisions (€)	Ecart réalisations / prévisions (%)	
		(1)	(2)	(3)	(4)=(1)+(2)+(3)	(5)	(5)-(4)	(5)-(4) / (4)	
ACHATS									
601/602 /603	Achats stockés et variation des stocks	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
606	Achats non stockés de matières et fournitures	314 673,69 €	317 700,00 €	-10 791,00 €	5 750,00 €	312 659,00 €	282 611,10 €	-30 047,90 €	-9,6%
607	Achats de marchandises	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
709	Rabais, remises, ristournes accordés par l'établissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
713	Variation des stocks, en cours de production, produits (en dépenses)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
SERVICES EXTERIEURS									
6111	Sous-traitance: prestations à caractère médical	891,93 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
6112	Sous-traitance: prestations à caractère médico-social	11 195,00 €	11 980,00 €	1 000,00 €	3 400,00 €	16 380,00 €	12 964,08 €	-3 415,92 €	-20,9%
6118	Sous-traitance: autres prestations de service	0,00 €	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €	2 000,00 €	479,32 €	-1 520,68 €	-76,0%
AUTRES SERVICES EXTERIEURS									
624	Transports de biens, d'usagers et transports collectifs du personnel (autres que c/6242)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
6242	Transports d'usagers	32 679,14 €	34 100,00 €	1 350,00 €	600,00 €	36 050,00 €	35 180,93 €	-869,07 €	-2,4%
625	Déplacements, missions et réceptions	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
626	Frais postaux et frais de télécommunications	8 890,29 €	6 300,00 €	1 000,00 €	0,00 €	7 300,00 €	7 257,78 €	-42,22 €	-0,6%
6281	Prestations de blanchissage à l'extérieur	212 790,26 €	200 000,00 €	7 400,00 €	0,00 €	207 400,00 €	207 395,73 €	-4,27 €	0,0%
6282	Prestations d'alimentation à l'extérieur	332 397,88 €	326 000,00 €	-2 136,00 €	0,00 €	323 864,00 €	319 095,47 €	-4 768,53 €	-1,5%
6283	Prestations de nettoyage à l'extérieur	31 985,49 €	30 000,00 €	1 877,00 €	3 100,00 €	34 977,00 €	34 976,63 €	-0,37 €	0,0%
6284	Prestations d'informatique à l'extérieur	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
6287/ 6288	Divers - Remboursements de frais et autres	0,00 €	0,00 €	300,00 €	0,00 €	300,00 €	293,46 €	-6,54 €	-2,2%
TOTAL GROUPE I		945 503,68 €	928 080,00 €	0,00 €	12 850,00 €	940 930,00 €	900 254,50 €	-40 675,50 €	-4,3%

	Réalizations Exercice 2024	Budget Exercice 2025				Réalisé Exercice 2025			
		Budget initial	Virements de crédits	Décisions modificatives	Prévisions budgétaires totales	Réalizations	Ecart réalisations / prévisions (€)	Ecart réalisations / prévisions (%)	
		(1)	(2)	(3)	(4)=(1)+(2)+(3)	(5)	(5)-(4)	(5)-(4) / (4)	
GROUPE II : CHARGES AFFERENTES AU PERSONNEL									
621	Personnel extérieur à l'établissement	44 155,43 €	20 500,00 €	0,00 €	10 000,00 €	30 500,00 €	25 961,73 €	-4 538,27 €	-14,9%
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
631	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)	23 320,56 €	25 000,00 €	-1 548,56 €	0,00 €	23 451,44 €	22 723,92 €	-727,52 €	-3,1%
641	Rémunérations du personnel non médical	2 566 399,04 €	2 680 000,00 €	33 643,11 €	20 000,00 €	2 733 643,11 €	2 518 530,76 €	-215 112,35 €	-7,9%
642	Rémunérations du personnel médical	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
643	Rémunération du personnel handicapé	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	1 039 645,51 €	1 099 000,00 €	-32 094,55 €	0,00 €	1 066 905,45 €	1 066 625,45 €	-280,00 €	0,0%
646	Personnes handicapées	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
647	Autres charges sociales	71 857,50 €	70 000,00 €	0,00 €	2 400,00 €	72 400,00 €	71 662,50 €	-737,50 €	-1,0%
648	Autres charges de personnel	393,93 €	500,00 €	0,00 €	0,00 €	500,00 €	173,29 €	-326,71 €	-65,3%
TOTAL GROUPE II		3 745 771,97 €	3 895 000,00 €	0,00 €	32 400,00 €	3 927 400,00 €	3 705 677,65 €	-221 722,35 €	-5,6%

	Budget Exercice 2025				Réalisé Exercice 2025			
	Réalisations Exercice 2024	Budget initial	Virements de crédits	Décisions modificatives	Prévisions budgétaires totales	Réalisations	Ecart réalisations / prévisions (€)	Ecart réalisations / prévisions (%)
	(1)	(2)	(3)	(4)=(1)+(2)+(3)	(5)	(5)-(4)	(5)-(4) / (4)	
 GROUPE III : CHARGES AFFERENTES A LA STRUCTURE								
612	Redevances de crédit-bail	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
613	Locations	79 390,21 €	78 070,00 €	340,00 €	0,00 €	78 169,60 €	-240,40 €	-0,3%
614	Charges locatives et de copropriété	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
615	Entretien et réparations	88 473,64 €	109 400,00 €	-23,00 €	1 600,00 €	64 158,90 €	-46 818,10 €	-42,2%
616	Primes d'assurances	9 104,93 €	12 450,00 €	-853,00 €	0,00 €	11 597,00 €	-34,18 €	-0,3%
617	Etudes et recherches	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
618	Divers	3 304,80 €	2 950,00 €	0,00 €	0,00 €	2 950,00 €	-124,40 €	-4,2%
623	Information, publications, relations publiques	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
627	Services bancaires et assimilés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
635	Autres impôts taxes et versements assimilés (administration des impôts)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
637	Autres impôts taxes et versements assimilés (autres organismes)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE								
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, droits et valeurs assimilés	422,40 €	1 500,00 €	0,00 €	0,00 €	1 500,00 €	-1 077,60 €	-71,8%
653	Contribution versée au groupement hospitalier de territoire	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
654	Pertes sur créances irrécouvrables	1 929,56 €	0,00 €	0,00 €	3 000,00 €	2 972,16 €	-27,84 €	-0,9%
655	Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
657	Subventions	27 797,00 €	27 800,00 €	6,00 €	1 700,00 €	28 912,00 €	-594,00 €	-2,0%
658	Charges diverses de gestion courante	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
 CHARGES FINANCIERES								
66	Charges financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
 CHARGES EXCEPTIONNELLES								
671	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs) (ESSMS publics)	13 026,70 €	2 000,00 €	500,00 €	0,00 €	2 500,00 €	-243,71 €	-9,7%
675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
678	Autres charges exceptionnelles	532,96 €	0,00 €	30,00 €	0,00 €	30,00 €	-24,46 €	-18,5%
 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS, AUX PROVISIONS ET ENGAGEMENTS								
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	200 522,17 €	240 000,00 €	0,00 €	0,00 €	240 000,00 €	-70 724,25 €	-29,5%
6812	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
6815	Dotations aux provisions d'exploitation	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
6816	Dotations aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants	678,52 €	0,00 €	0,00 €	470,00 €	470,00 €	-46,00 €	-1,9%
686	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions : charges financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
6871	Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
68725	Dotations aux amortissements dérogatoires	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
68741	Dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
68742	Dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
68746	Dotations aux provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif (ESSMS privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
68748	Autres dotations aux provisions réglementées	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
6876	Dotations aux dépréciations exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
689	Reports en fonds dédiés (sauf c/6892 et c/6895) (ESSMS privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
68921	Reports en fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
68922	Reports en fonds dédiés à l'exploitation sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
6895	Reports en fonds dédiés sur contribution financière d'autres organismes (ESSMS privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
TOTAL GROUPE III		425 182,89 €	474 170,00 €	0,00 €	6 770,00 €	480 940,00 €	-119 899,02 €	-24,9%
TOTAL DES CHARGES		5 116 458,54 €	5 297 250,00 €	0,00 €	52 020,00 €	5 349 270,00 €	-382 296,87 €	-7,1%
EXCEDENT REALISE		0,00 €	0,00 €	0,00 €	949 744,39 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PRINCIPAL/ANNEXE		5 116 458,54 €	5 297 250,00 €	0,00 €	1 001 764,39 €	5 349 270,00 €	4 966 973,13 €	-13,6%

Accusé de réception en préfecture
 490003837
 Date de récépissé : 05/05/2026 à 17h05

Présentation des produits :

GRUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION

	Réalizations Exercice 2024	Budget Exercice 2025				Réalisé Exercice 2025			
		Budget initial	Virements de crédits	Décisions modificatives	Prévisions budgétaires totales	Réalizations	Ecart réalisations / prévisions (€)	Ecart réalisations / prévisions (%)	
		(1)	(2)	(3)	(4)=(1)+(2)+(3)	(5)	(5)-(4)	(5)-(4) / (4)	
731	Produits à la charge de l'assurance maladie (hors EHPAD) (autres que c/731224 et c/7312132)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
731224/ 7312132	Prise en charge au titre des dispositions de l'article L.242-4 du CASF	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
732	Produits à la charge de l'Etat	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
733	Produits à la charge du département (hors EHPAD) (autres que c/733222)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
733222	Prise en charge au titre des dispositions de l'article L.242-4 du CASF	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
734	Produits à la charge de l'usager (hors EHPAD)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
7351	Produits des EHPAD à la charge de l'assurance maladie	1 447 325,43 €	1 462 000,00 €	0,00 €	184 239,90 €	1 646 239,90 €	1 671 031,73 €	24 791,83 €	1,5%
7352	Produits des EHPAD à la charge du département	723 827,00 €	310 000,00 €	0,00 €	266 519,41 €	576 519,41 €	590 188,11 €	13 668,70 €	2,4%
7353	Produits des EHPAD à la charge de l'usager	1 579 889,24 €	1 829 900,00 €	0,00 €	-105 694,92 €	1 724 205,08 €	1 579 552,79 €	-144 652,29 €	-8,4%
7358	Produits des EHPAD à la charge d'autres financeurs	19 293,00 €	0,00 €	0,00 €	19 000,00 €	19 000,00 €	11 007,00 €	-7 993,00 €	-42,1%
738	Produits à la charge d'autres financeurs	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
TOTAL GROUPE I		3 770 334,67 €	3 601 900,00 €	0,00 €	364 064,39 €	3 965 964,39 €	3 851 779,63 €	-114 184,76 €	-2,9%

GRUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION

	Réalizations Exercice 2024	Budget Exercice 2025				Réalisé Exercice 2025			
		Budget initial	Virements de crédits	Décisions modificatives	Prévisions budgétaires totales	Réalizations	Ecart réalisations / prévisions (€)	Ecart réalisations / prévisions (%)	
		(1)	(2)	(3)	(4)=(1)+(2)+(3)	(5)	(5)-(4)	(5)-(4) / (4)	
70	Produits (autres que forfaits journaliers et participations ci-dessous: c/70821, 70822 et 70823)	1 811,30 €	1 800,00 €	0,00 €	0,00 €	1 800,00 €	1 953,50 €	153,50 €	8,5%
70821	Forfaits journaliers	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
70822	Participations des personnes handicapées prévues au 4° alinéa de l'article L. 242-4 du CASF	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
70823	Participations aux frais de repas et de transport dans les ESAT	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
71	Production stockée	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
72	Production immobilisée	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
74	Subventions d'exploitation et participations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	4 489,15 €	4 489,15 €	0,0%
75	Autres produits de gestion courante	91 521,86 €	91 500,00 €	0,00 €	0,00 €	91 500,00 €	90 264,50 €	-1 235,50 €	-1,4%
603	Variation des stocks (en recettes)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
609	Rabais, remises et ristournes obtenus sur achats	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
619	Rabais, remises et ristournes obtenus sur services extérieurs	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
629	Rabais, remises et ristournes obtenus sur autres services extérieurs	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel non médical	200 429,69 €	220 900,00 €	0,00 €	-33 000,00 €	187 900,00 €	200 189,01 €	12 289,01 €	6,5%
6429	Remboursements sur rémunérations du personnel médical	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
6439	Remboursements sur rémunérations des personnes handicapées	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
6459/ 69/79	Remboursements sur charges de sécurité sociale et de prévoyance et sur autres charges sociales	421,17 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
6489	Fonds de compensation des cessations anticipées d'activité	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
6611	Intérêts des emprunts et dettes - en recettes - (hors ESSMS publics)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
TOTAL GROUPE II		294 184,02 €	314 200,00 €	0,00 €	-33 000,00 €	281 200,00 €	296 896,16 €	15 696,16 €	5,6%

GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS, PRODUITS EXCEPTIONNELS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES	Réalizations Exercice 2024	Budget Exercice 2025				Réalisé Exercice 2025		
		Budget initial	Virements de crédits	Décisions modificatives	Prévisions budgétaires totales	Réalisations	Ecart réalisations / prévisions (€)	Ecart réalisations / prévisions (%)
		(1)	(2)	(3)	(4)=(1)+(2)+(3)	(5)	(5)-(4)	(5)-(4) / (4)

76	Produits financiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
----	---------------------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	------

PRODUITS EXCEPTIONNELS

771	Produits exceptionnels sur opérations de gestion mandats amidiés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance judiciaire (ESSMS publics)	532,96 €	0,00 €	0,00 €	670 000,00 €	670 000,00 €	670 024,46 €	24,46 €	0,0%
773	Produits des cessions d'éléments d'actif	756,53 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	6 913,18 €	6 913,18 €	0,0%
775	Quotes-parts des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
777	Autres produits exceptionnels (autres que c/7781)	38 426,02 €	38 000,00 €	0,00 €	0,00 €	38 000,00 €	31 971,01 €	-6 028,99 €	-15,9%
778	Quote-part d'éléments du fonds associatif virée au compte de résultat	10 870,05 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	105,00 €	105,00 €	0,0%
7781		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%

AUTRES PRODUITS

7811	Reprises sur amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
7815	Reprises sur provisions d'exploitation	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
7816	Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
7817	Reprises sur dépréciations des actifs circulants	0,00 €	0,00 €	0,00 €	700,00 €	700,00 €	678,52 €	-21,48 €	-3,1%
786	Reprises sur dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits financiers)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
78725	Reprises sur amortissements dérogatoires	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
78741	Reprises sur provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du besoin en fonds de roulement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
78742	Reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
78746	Reprises sur provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif (ESSMS privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
78748	Autres reprises sur provisions réglementées	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
7876	Reprises sur dépréciations exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
789	Utilisation de fonds dédiés et de fonds reportés (sauf c/7892 et c/7895) (ESSMS privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
78921	Utilisation des fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
78922	Utilisation des fonds dédiés à l'exploitation sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
7895	Utilisations des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes (ESSMS privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
79	Transferts de charges	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%

TOTAL GROUPE III	50 585,56 €	38 000,00 €	0,00 €	670 700,00 €	708 700,00 €	709 692,17 €	992,17 €	0,1%
-------------------------	--------------------	--------------------	---------------	---------------------	---------------------	---------------------	-----------------	-------------

TOTAL DES PRODUITS	4 115 104,25 €	3 954 100,00 €	0,00 €	1 001 764,39 €	4 955 864,39 €	4 858 367,96 €	-97 496,43 €	-2,0%
---------------------------	-----------------------	-----------------------	---------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------	---------------------	--------------

DEFICIT REALISE	1 001 354,29 €	1 343 150,00 €	0,00 €	0,00 €	393 405,61 €	108 605,17 €	-284 800,44 €	-72,4%
------------------------	-----------------------	-----------------------	---------------	---------------	---------------------	---------------------	----------------------	---------------

TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PRINCIPAL/ANNEXE	5 116 458,54 €	5 297 250,00 €	0,00 €	1 001 764,39 €	5 349 270,00 €	4 966 973,13 €	-382 296,87 €	-7,1%
---	-----------------------	-----------------------	---------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------	----------------------	--------------

Résultats antérieurs repris dans le cadre de la tarification (déficits)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
---	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	------

Résultats antérieurs repris dans le cadre de la tarification (excédents)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
--	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	------

Ratios	Réalizations Exercice 2024	Budget Exercice 2025				Réalisé Exercice 2025		
		Budget initial	Virements de crédits	Décisions modificatives	Prévisions budgétaires	Réalisations	Ecart réalisations /	Ecart réalisations /
Marge brute d'exploitation	-837 179,50 €				-859 105,61 €	-646 279,84 €		
Produits courants d'exploitation (comptes 70 à 75 - c/709 et c/713)	3 863 667,83 €				4 059 264,39 €	3 948 486,78 €		
Taux de marge brute	-21,67%				-21,16%	-16,37%		
Résultat net	-1 001 354,29 €				-393 405,61 €	-108 605,17 €		
Produits comptes classe 7 - c/709 et c/713	3 914 253,39 €				4 767 964,39 €	4 658 178,95 €		
Taux de résultat	-25,58%				-8,25%	-2,33%		

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20260429-DEL-2026-040-DE
Date de réception préfecture : 05/05/2026

Raison sociale :	César GEOFFRAY
FINESS ET :	490541117

Compte de résultat principal/annexe non soumis à l'obligation d'équilibre

Présentation des charges :

	Réalizations Exercice 2024	Budget Exercice 2025				Réalisé Exercice 2025			
		Budget initial	Virements de crédits	Décisions modificatives	Prévisions budgétaires totales	Réalizations	Ecart réalisations / prévisions (€)	Ecart réalisations / prévisions (%)	
		(1)	(2)	(3)	(4)=(1)+(2)+(3)	(5)	(5)-(4)	(5)-(4) / (4)	
ACHATS									
601/602 /603	Achats stockés et variation des stocks	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%	
606	Achats non stockés de matières et fournitures	275 326,52 €	309 600,00 €	-20 268,00 €	3 250,00 €	292 582,00 €	279 265,07 €	-13 316,93 €	-4,6%
607	Achats de marchandises	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
709	Rabais, remises, ristournes accordés par l'établissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
713	Variation des stocks, en cours de production, produits (en dépenses)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
SERVICES EXTERIEURS									
6111	Sous-traitance: prestations à caractère médical	837,11 €	2 500,00 €	-401,00 €	0,00 €	2 099,00 €	444,21 €	-1 654,79 €	-78,8%
6112	Sous-traitance: prestations à caractère médico-social	11 459,00 €	14 000,00 €	1 000,00 €	3 500,00 €	18 500,00 €	13 383,50 €	-5 116,50 €	-27,7%
6118	Sous-traitance: autres prestations de service	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
AUTRES SERVICES EXTERIEURS									
624	Transports de biens, d'usagers et transports collectifs du personnel (autres que c/6242)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
6242	Transports d'usagers	58 026,58 €	60 500,00 €	3 100,00 €	700,00 €	64 300,00 €	61 488,84 €	-2 811,16 €	-4,4%
625	Déplacements, missions et réceptions	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
626	Frais postaux et frais de télécommunications	10 240,33 €	7 000,00 €	2 040,00 €	0,00 €	9 040,00 €	7 727,38 €	-1 312,62 €	-14,5%
6281	Prestations de blanchissage à l'extérieur	223 194,11 €	220 000,00 €	11 000,00 €	0,00 €	231 000,00 €	227 196,17 €	-3 803,83 €	-1,6%
6282	Prestations d'alimentation à l'extérieur	364 358,26 €	360 000,00 €	1 970,00 €	7 000,00 €	368 970,00 €	368 754,39 €	-215,61 €	-0,1%
6283	Prestations de nettoyage à l'extérieur	39 399,32 €	35 000,00 €	-155,00 €	6 100,00 €	40 945,00 €	36 570,09 €	-4 374,91 €	-10,7%
6284	Prestations d'informatique à l'extérieur	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
6287/ 6288	Divers - Remboursements de frais et autres	2 632,00 €	1 200,00 €	1 313,00 €	0,00 €	2 513,00 €	2 509,28 €	-3,72 €	-0,1%
TOTAL GROUPE I		985 473,23 €	1 009 800,00 €	-401,00 €	20 550,00 €	1 029 949,00 €	997 338,93 €	-32 610,07 €	-3,2%

	Réalizations Exercice 2024	Budget Exercice 2025				Réalisé Exercice 2025			
		Budget initial	Virements de crédits	Décisions modificatives	Prévisions budgétaires totales	Réalizations	Ecart réalisations / prévisions (€)	Ecart réalisations / prévisions (%)	
		(1)	(2)	(3)	(4)=(1)+(2)+(3)	(5)	(5)-(4)	(5)-(4) / (4)	
GROUPE II : CHARGES AFFERENTES AU PERSONNEL									
621	Personnel extérieur à l'établissement	276 887,30 €	266 500,00 €	12 820,96 €	2 000,00 €	281 320,96 €	226 228,45 €	-55 092,51 €	-19,6%
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
631	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)	24 844,45 €	27 000,00 €	-1 014,19 €	0,00 €	25 985,81 €	25 149,47 €	-836,34 €	-3,2%
641	Rémunérations du personnel non médical	2 762 541,69 €	2 708 400,00 €	9 956,87 €	75 000,00 €	2 793 356,87 €	2 783 255,72 €	-10 101,15 €	-0,4%
642	Rémunérations du personnel médical	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
643	Rémunération du personnel handicapé	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	1 118 149,30 €	1 180 600,00 €	-18 942,68 €	0,00 €	1 161 657,32 €	1 161 399,51 €	-257,81 €	0,0%
646	Personnes handicapées	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
647	Autres charges sociales	78 405,00 €	85 000,00 €	-3 000,00 €	0,00 €	82 000,00 €	80 460,00 €	-1 540,00 €	-1,9%
648	Autres charges de personnel	3 742,83 €	500,00 €	179,04 €	2 500,00 €	3 179,04 €	2 836,39 €	-342,65 €	-10,8%
TOTAL GROUPE II		4 264 570,57 €	4 268 000,00 €	-0,00 €	79 500,00 €	4 347 500,00 €	4 279 329,50 €	-68 170,50 €	-1,6%

	Budget Exercice 2025					Réalisé Exercice 2025		
	Réalisations Exercice 2024	Budget initial	Virements de crédits	Décisions modificatives	Prévisions budgétaires totales	Réalisations	Ecart réalisations / prévisions (€)	Ecart réalisations / prévisions (%)
	(1)	(2)	(3)	(4)=(1)+(2)+(3)	(5)	(5)-(4)	(5)-(4) / (4)	
GRUPE III : CHARGES AFFERENTES A LA STRUCTURE								
612	Redevances de crédit-bail	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
613	Locations	437 647,68 €	438 400,00 €	29 771,34 €	8 000,00 €	474 199,25 €	-1 972,09 €	-0,4%
614	Charges locatives et de copropriété	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
615	Entretien et réparations	71 428,91 €	91 850,00 €	-8 879,00 €	9 000,00 €	90 013,84 €	-1 957,16 €	-2,1%
616	Primes d'assurances	10 190,06 €	13 100,00 €	-989,34 €	0,00 €	12 110,66 €	-21,73 €	-0,2%
617	Etudes et recherches	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
618	Divers	3 416,40 €	2 750,00 €	421,00 €	0,00 €	3 171,00 €	-20,00 €	0,0%
623	Information, publications, relations publiques	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
627	Services bancaires et assimilés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
635	Autres impôts taxes et versements assimilés (administration des impôts)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
637	Autres impôts taxes et versements assimilés (autres organismes)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE								
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, droits et valeurs assimilés	316,80 €	400,00 €	0,00 €	0,00 €	400,00 €	-83,20 €	-20,8%
653	Contribution versée au groupement hospitalier de territoire	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00 €	0,00 €	0,00 €	7 600,00 €	7 572,79 €	-27,21 €	-0,4%
655	Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
657	Subventions	33 350,00 €	33 500,00 €	0,00 €	0,00 €	30 058,00 €	-3 442,00 €	-10,3%
658	Charges diverses de gestion courante	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
CHARGES FINANCIERES								
66	Charges financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
CHARGES EXCEPTIONNELLES								
671	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs) (ESSMS publics)	2 436,89 €	17 000,00 €	0,00 €	20 000,00 €	35 460,27 €	-1 539,73 €	-4,2%
675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
678	Autres charges exceptionnelles	663,08 €	0,00 €	27,00 €	0,00 €	26,05 €	-9,95 €	-3,5%
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS, AUX PROVISIONS ET ENGAGEMENTS								
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	79 767,41 €	85 000,00 €	-19 950,00 €	0,00 €	65 050,00 €	-39,55 €	-0,1%
6812	Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
6815	Dotations aux provisions d'exploitation	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
6816	Dotations aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants	310,98 €	0,00 €	0,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	-20,00 €	-0,7%
686	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions : charges financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
6871	Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
68725	Dotations aux amortissements dérogatoires	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
68741	Dotations aux provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
68742	Dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
68746	Dotations aux provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif (ESSMS privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
68748	Autres dotations aux provisions réglementées	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
6876	Dotations aux dépréciations exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
689	Reports en fonds dédiés (sauf c/6892 et c/6895) (ESSMS privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
68921	Reports en fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
68922	Reports en fonds dédiés à l'exploitation sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
6895	Reports en fonds dédiés sur contribution financière d'autres organismes (ESSMS privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
TOTAL GROUPE III		639 528,21 €	682 000,00 €	401,00 €	47 600,00 €	730 001,00 €	-9 103,82 €	-1,2%
TOTAL DES CHARGES		5 889 572,01 €	5 959 800,00 €	-0,00 €	147 650,00 €	6 107 450,00 €	-109 884,35 €	-1,8%
EXCEDENT REALISE		0,00 €	0,00 €	0,00 €	606 186,38 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PRINCIPAL/ANNEXE		5 889 572,01 €	5 959 800,00 €	0,00 €	753 836,38 €	6 107 450,00 €	5 997 565,65 €	-109 884,35 €

Présentation des produits :

	Réalizations Exercice 2024	Budget Exercice 2025				Réalisé Exercice 2025		
		Budget initial	Virements de crédits	Décisions modificatives	Prévisions budgétaires totales	Réalizations	Ecart réalisations / prévisions (€)	Ecart réalisations / prévisions (%)
		(1)	(2)	(3)	(4)=(1)+(2)+(3)	(5)	(5)-(4)	(5)-(4) / (4)
GRUPE I : PRODUITS DE LA TARIFICATION								
731	Produits à la charge de l'assurance maladie (hors EHPAD) (autres que c/731224 et c/7312132)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
731224/ 7312132	Prise en charge au titre des dispositions de l'article L.242-4 du CASF	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
732	Produits à la charge de l'Etat	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
733	Produits à la charge du département (hors EHPAD) (autres que c/733222)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
733222	Prise en charge au titre des dispositions de l'article L.242-4 du CASF	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
734	Produits à la charge de l'usager (hors EHPAD)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
7351	Produits des EHPAD à la charge de l'assurance maladie	2 126 172,57 €	2 115 800,00 €	0,00 €	237 279,88 €	2 399 898,24 €	46 818,36 €	2,0%
7352	Produits des EHPAD à la charge du département	705 320,75 €	346 600,00 €	0,00 €	162 358,09 €	627 059,80 €	118 101,71 €	23,2%
7353	Produits des EHPAD à la charge de l'usager	2 180 567,11 €	2 470 500,00 €	0,00 €	3 798,41 €	2 221 461,92 €	-252 836,49 €	-10,2%
7358	Produits des EHPAD à la charge d'autres financeurs	10 434,00 €	0,00 €	0,00 €	20 000,00 €	12 992,00 €	-7 008,00 €	-35,0%
738	Produits à la charge d'autres financeurs	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
TOTAL GROUPE I		5 022 494,43 €	4 932 900,00 €	0,00 €	423 436,38 €	5 356 336,38 €	-94 924,42 €	-1,8%

	Réalizations Exercice 2024	Budget Exercice 2025				Réalisé Exercice 2025			
		Budget initial	Virements de crédits	Décisions modificatives	Prévisions budgétaires totales	Réalizations	Ecart réalisations / prévisions (€)	Ecart réalisations / prévisions (%)	
		(1)	(2)	(3)	(4)=(1)+(2)+(3)	(5)	(5)-(4)	(5)-(4) / (4)	
GRUPE II : AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION									
70	Produits (autres que forfaits journaliers et participations ci-dessous: c/70821, 70822 et 70823)	2 500,40 €	3 500,00 €	0,00 €	0,00 €	3 500,00 €	2 443,60 €	-1 056,40 €	-30,2%
70821	Forfaits journaliers	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
70822	Participations des personnes handicapées prévues au 4° alinéa de l'article L. 242-4 du CASF	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
70823	Participations aux frais de repas et de transport dans les ESAT	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
71	Production stockée	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
72	Production immobilisée	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
74	Subventions d'exploitation et participations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
75	Autres produits de gestion courante	31 893,45 €	32 700,00 €	0,00 €	0,00 €	32 700,00 €	33 237,75 €	537,75 €	1,6%
603	Variation des stocks (en recettes)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
609	Rabais, remises et ristournes obtenus sur achats	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
619	Rabais, remises et ristournes obtenus sur services extérieurs	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
629	Rabais, remises et ristournes obtenus sur autres services extérieurs	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel non médical	118 991,92 €	168 400,00 €	0,00 €	0,00 €	168 400,00 €	65 229,99 €	-103 170,01 €	-61,3%
6429	Remboursements sur rémunérations du personnel médical	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
6439	Remboursements sur rémunérations des personnes handicapées	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
6459/ 69/79	Remboursements sur charges de sécurité sociale et de prévoyance et sur autres charges sociales	12 771,05 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	12 715,89 €	12 715,89 €	0,0%
6489	Fonds de compensation des cessations anticipées d'activité	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
6611	Intérêts des emprunts et dettes - en recettes - (hors ESSMS publics)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
TOTAL GROUPE II		166 156,82 €	204 600,00 €	0,00 €	0,00 €	204 600,00 €	113 627,23 €	-90 972,77 €	-44,5%

	Réalizations Exercice 2024	Budget Exercice 2025				Réalisé Exercice 2025			
		Budget initial	Virements de crédits	Décisions modificatives	Prévisions budgétaires totales	Réalisations	Ecart réalisations / prévisions (€)	Ecart réalisations / prévisions (%)	
		(1)	(2)	(3)	(4)=(1)+(2)+(3)	(5)	(5)-(4)	(5)-(4) / (4)	
 GROUPE III : PRODUITS FINANCIERS, PRODUITS EXCEPTIONNELS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES									
76	Produits financiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
PRODUITS EXCEPTIONNELS									
771	Produits exceptionnels sur opérations de gestion mandats amidiés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance judiciaire (ESSMS publics)	663,08 €	0,00 €	0,00 €	330 000,00 €	330 000,00 €	330 026,05 €	26,05 €	0,0%
773	Produits des cessions d'éléments d'actif	136,66 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	4 751,82 €	4 751,82 €	0,0%
775	Quotes-parts des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice	0,00 €				0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
777	Autres produits exceptionnels (autres que c/7781)	37 177,54 €	37 000,00 €	0,00 €	0,00 €	37 000,00 €	19 488,04 €	-17 511,96 €	-47,3%
778	Quote-part d'éléments du fonds associatif virée au compte de résultat	2 458,63 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	98,00 €	98,00 €	0,0%
7781		0,00 €				0,00 €		0,00 €	0,0%
AUTRES PRODUITS									
7811	Reprises sur amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
7815	Reprises sur provisions d'exploitation	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
7816	Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
7817	Reprises sur dépréciations des actifs circulants	44 589,34 €	0,00 €	0,00 €	400,00 €	400,00 €	310,98 €	-89,02 €	-22,3%
786	Reprises sur dépréciations et provisions (à inscrire dans les produits financiers)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
78725	Reprises sur amortissements dérogatoires	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
78741	Reprises sur provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du besoin en fonds de roulement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
78742	Reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
78746	Reprises sur provisions réglementées : réserves des plus-values nettes d'actif (ESSMS privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
78748	Autres reprises sur provisions réglementées	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
7876	Reprises sur dépréciations exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
789	Utilisation de fonds dédiés et de fonds reportés (sauf c/7892 et c/7895) (ESSMS privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
78921	Utilisation des fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
78922	Utilisation des fonds dédiés à l'exploitation sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
7895	Utilisations des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes (ESSMS privés)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
79	Transferts de charges	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
TOTAL GROUPE III		85 025,25 €	37 000,00 €	0,00 €	330 400,00 €	367 400,00 €	354 674,89 €	-12 725,11 €	-3,5%
TOTAL DES PRODUITS		5 273 676,50 €	5 174 500,00 €	0,00 €	753 836,38 €	5 928 336,38 €	5 729 714,08 €	-198 622,30 €	-3,4%
DEFICIT REALISE		615 895,51 €	785 300,00 €	0,00 €	0,00 €	179 113,62 €	267 851,57 €	88 737,95 €	49,5%
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT PRINCIPAL/ANNEXE		5 889 572,01 €	5 959 800,00 €	0,00 €	753 836,38 €	6 107 450,00 €	5 997 565,65 €	-109 884,35 €	-1,8%
Résultats antérieurs repris dans le cadre de la tarification (déficits)		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%
Résultats antérieurs repris dans le cadre de la tarification (excédents)		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,0%

Ratios	Réalizations Exercice 2024	Budget Exercice 2025				Réalisé Exercice 2025		
		Budget initial	Virements de crédits	Décisions modificatives	Prévisions budgétaires	Réalisations	Ecart réalisations / réalisations /	Ecart réalisations /
Marge brute d'exploitation	-617 742,40 €				-441 436,62 €	-519 049,69 €		
Produits courants d'exploitation (comptes 70 à 75 - c/709 et c/713)	5 056 888,28 €				5 392 536,38 €	5 297 093,31 €		
Taux de marge brute	-12,22%				-8,19%	-9,80%		
Résultat net	-615 895,51 €				-179 113,62 €	-267 851,57 €		
Produits comptes classe 7 - c/709 et c/713	5 141 913,53 €				5 759 936,38 €	5 651 768,20 €		
Taux de résultat	-11,98%				-3,11%	-4,74%		

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20260429-DEL-2026-040-DE
Date de réception préfecture : 05/05/2026

Synthèse des comptes de résultat

FINESS ET	490003837
Raison sociale	Gaston BIRGÉ

COMPTE DE RESULTAT PRINCIPAL NON SOUMIS A EQUILIBRE STRICT (REALISATIONS EXERCICE 2025)

	CHARGES		PRODUITS		
	PREVUES	REALISEES	PREVUS	REALISES	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	940 930,00 €	900 254,50 €	3 965 964,39 €	3 851 779,63 €	Groupe I : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	3 927 400,00 €	3 705 677,65 €	281 200,00 €	296 896,16 €	Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	480 940,00 €	361 040,98 €	708 700,00 €	709 692,17 €	Groupe III : produits financiers, produits exceptionnels et produits non
TOTAL DES CHARGES	5 349 270,00 €	4 966 973,13 €	4 955 864,39 €	4 858 367,96 €	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT COMPTABLE EXCEDENTAIRE	- €	- €	393 405,61 €	108 605,17 €	RESULTAT COMPTABLE DEFICITAIRE
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT	5 349 270,00 €	4 966 973,13 €	5 349 270,00 €	4 966 973,13 €	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT

FINESS ET	490541117
Raison sociale	César GEOFFRAY

COMPTE DE RESULTAT ANNEXE - ESMS NON SOUMIS A EQUILIBRE STRICT (REALISATIONS EXERCICE 2025)

	CHARGES		PRODUITS		
	PREVUES	REALISEES	PREVUS	REALISES	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	1 029 949,00 €	997 338,93 €	5 356 336,38 €	5 261 411,96 €	Groupe I : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	4 347 500,00 €	4 279 329,54 €	204 600,00 €	113 627,23 €	Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	730 001,00 €	720 897,18 €	367 400,00 €	354 674,89 €	Groupe III : produits financiers, produits exceptionnels et produits non
TOTAL DES CHARGES	6 107 450,00 €	5 997 565,65 €	5 928 336,38 €	5 729 714,08 €	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT COMPTABLE EXCEDENTAIRE	- €	- €	179 113,62 €	267 851,57 €	RESULTAT COMPTABLE DEFICITAIRE
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT	6 107 450,00 €	5 997 565,65 €	6 107 450,00 €	5 997 565,65 €	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT

FINESS ET	
Raison sociale	

COMPTE DE RESULTAT ANNEXE - ESMS NON SOUMIS A EQUILIBRE STRICT (REALISATIONS EXERCICE 2025)

	CHARGES		PRODUITS		
	PREVUES	REALISEES	PREVUS	REALISES	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	- €	- €	- €	- €	Groupe I : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	- €	- €	- €	- €	Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	- €	- €	- €	- €	Groupe III : produits financiers, produits exceptionnels et produits non
TOTAL DES CHARGES	- €	- €	- €	- €	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT COMPTABLE EXCEDENTAIRE	- €	- €	- €	- €	RESULTAT COMPTABLE DEFICITAIRE
TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT	- €	- €	- €	- €	TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT ANNEXE - ESMS SOUMIS A OBLIGATION D'EQUILIBRE STRICT (REALISATIONS EXERCICE 2025)

	CHARGES		PRODUITS		
	PREVUES	REALISEES	PREVUS	REALISES	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	- €	- €	- €	- €	Groupe I : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	- €	- €	- €	- €	Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	- €	- €	- €	- €	Groupe III : produits financiers, produits exceptionnels et produits non
TOTAL DES CHARGES	- €	- €	- €	- €	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT COMPTABLE EXCEDENTAIRE	- €	- €	- €	- €	RESULTAT COMPTABLE DEFICITAIRE
Déficit antérieur du compte de résultat reporté (002)	- €	- €	- €	- €	Excédent antérieur du compte de résultat reporté (002)
Amortissements comptables excédentaires différés (005)	- €	- €	- €	- €	Amortissements comptables excédentaires différés (005)
TOTAL GENERAL	- €	- €	- €	- €	TOTAL GENERAL

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20260429-DEL-2026-040-DE
Date de réception préfecture : 06/06/2026

Cadre ERRD synthétique

COMPTES DE RESULTAT CONSOLIDES (CRP + CRA) - EXERCICE 2025

	CHARGES		PRODUITS		
	PREVUES	REALISEES	PREVUS	REALISES	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	1 970 879,00 €	1 897 593,43 €	9 322 300,77 €	9 113 191,59 €	Groupe I : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	8 274 900,00 €	7 985 007,19 €	485 800,00 €	410 523,39 €	Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	1 210 941,00 €	1 081 938,16 €	1 076 100,00 €	1 064 367,06 €	Groupe III : produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables
TOTAL DES CHARGES	11 456 720,00 €	10 964 538,78 €	10 884 200,77 €	10 588 082,04 €	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT COMPTABLE EXCEDENTAIRE	- €	- €	572 519,23 €	376 456,74 €	RESULTAT COMPTABLE DEFICITAIRE
TOTAL EQUILIBRE DES COMPTES DE RESULTAT	11 456 720,00 €	10 964 538,78 €	11 456 720,00 €	10 964 538,78 €	TOTAL EQUILIBRE DES COMPTES DE RESULTAT

TABLEAU DE PASSAGE DU RESULTAT A LA CAF - EXERCICE 2025

	PREVU	REALISE	PREVU	REALISE	
RESULTAT COMPTABLE (EXCEDENT) (1)	- €	- €	572 519,23 €	376 456,74 €	RESULTAT COMPTABLE (DEFICIT) (1)
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	- €	- €	- €	- €	Produits des cessions d'éléments d'actif
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	308 520,00 €	237 727,20 €	75 000,00 €	51 459,05 €	Quotes-parts des subventions et fonds associatifs virées au résultat
Report en fonds dédiés (ESSMS privés)	- €	- €	1 100,00 €	989,50 €	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions
			- €	- €	Utilisation de fonds dédiés et de fonds reportés (ESSMS privés)
SOUS-TOTAL 1	308 520,00 €	237 727,20 €	648 619,23 €	428 905,29 €	SOUS-TOTAL 2
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2>0)	- €	- €	340 099,23 €	191 178,09 €	INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2<0)
<i>Taux de CAF en pourcentage des produits</i>	<i>0,00%</i>	<i>0,00%</i>	<i>3,12%</i>	<i>1,81%</i>	<i>Taux d'IAF en pourcentage des produits</i>

TABLEAU DE FINANCEMENT (TF) - EXERCICE 2025

	PREVU	REALISE	PREVU	REALISE	
INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT	340 099,23 €	191 178,09 €	- €	- €	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT
Remboursement des dettes financières	29 000,00 €	27 369,67 €	29 000,00 €	45 000,00 €	Emprunts à plus d'un an et dettes assimilées
Immobilisations (2)	578 400,00 €	496 724,41 €	378 200,00 €	335 253,69 €	Apports, dotations, réserves, fonds propres (sauf 106) et subventions d'investissement
Autres emplois	- €	- €	18 700,00 €	18 683,50 €	Autres ressources (dont produits des cessions d'éléments d'actif)
TOTAL DES EMPLOIS	947 499,23 €	715 272,17 €	425 900,00 €	398 937,19 €	TOTAL DES RESSOURCES
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	- €	- €	521 599,23 €	316 334,98 €	PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	947 499,23 €	715 272,17 €	947 499,23 €	715 272,17 €	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE SUR LES COMPTES DE LIAISON STABLES DE TRESORERIE - EXERCICE 2025 (3)

	PREVUS	REALISES	PREVUS	REALISES	
Compte de liaison stable de trésorerie (en emploi)		- €		- €	Compte de liaison stable de trésorerie (en ressource)

FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL (FRNG) - EXERCICE 2025

	PREVU	REALISE
FRNG au 1er janvier 2025	- 8 620 863,80 €	- 8 620 863,80 €
Variation du fonds de roulement : Apport ou (Prélèvement) calculé à partir du TF, corrigé, pour les ESSMS privés, des mouvements de l'exercice sur les comptes de liaison stables de trésorerie	- 521 599,23 €	- 316 334,98 €
FRNG au 31 décembre 2025	- 9 142 463,03 €	- 8 937 198,78 €

Cadre ERRD synthétique (suite)

BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (BFR) - EXERCICE 2025

	PREVU	REALISE
BFR au 1er janvier 2025	- 8 606 607,62 €	- 8 606 607,62 €
Augmentation du besoin en fonds de roulement de la période		318 797,96 €
Diminution du besoin en fonds de roulement de la période		624 948,24 €
BFR (ou EFE signé "-") au 31 décembre 2025	- 8 606 607,62 €	- 8 912 757,90 €

TRESORERIE - EXERCICE 2025

	PREVU	REALISE
Trésorerie au 1er janvier 2025	- 14 256,18 €	- 14 256,18 €
Variation de trésorerie de la période	- 521 599,23 €	- 10 184,70 €
Trésorerie au 31 décembre 2025	- 535 855,41 €	- 24 440,88 €

Tableau de financement

Ressources		Réalizations Exercice 2024	Budget Exercice 2025				Réalisé Exercice 2025		
N° de comptes	Libellés		Budget initial	Virements de crédits	Décisions modificatives	Prévisions budgétaires totales	Réalizations	Ecart réalisations / prévisions (€)	Ecart réalisations / prévisions (%)
	Capacité d'autofinancement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 558 300,77 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%
	<i>Titre 1 : Augmentation des capitaux propres :</i>								
10	Apport, dotations et réserves (ESSMS publics) / Fonds propres et réserves (ESSMS privés) - (sauf compte 106)	2 028,41 €	6 700,00 €	0,00 €	0,00 €	6 700,00 €	9 828,02 €	3 128,02 €	46,69%
13	Subventions d'investissement (sauf 139)	0,00 €	371 500,00 €	0,00 €	0,00 €	371 500,00 €	325 425,67 €	-46 074,33 €	-12,40%
	<i>Titre 2 : Augmentation des dettes financières :</i>								
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf compte 165 ⁽¹⁾)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%
165	Dépôts et cautionnements reçus ⁽¹⁾	9 026,58 €	25 000,00 €	0,00 €	4 000,00 €	29 000,00 €	45 000,00 €	16 000,00 €	55,17%
18	Comptes de liaison affectés à l'investissement (ressources) ⁽¹⁾	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%
	<i>Titre 3 : Autres ressources :</i>								
17	Dettes rattachées à des participations ⁽¹⁾	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%
27	Autres immobilisations financières (sauf 271, 272, 273 et 2768)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	18 700,00 €	18 700,00 €	18 683,50 €	-16,50 €	-0,09%
775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%
070	Annulations de mandats sur exercices clos ⁽²⁾	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%
	TOTAL DES RESSOURCES	11 054,99 €	403 200,00 €	0,00 €	1 581 000,77 €	425 900,00 €	398 937,19 €	-26 962,81 €	-6,33%
	PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT	1 544 380,22 €	2 059 950,00 €	19 950,00 €	0,00 €	521 599,23 €	316 334,98 €	-205 264,25 €	-39,35%
	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	1 555 435,21 €	2 463 150,00 €	19 950,00 €	1 581 000,77 €	947 499,23 €	715 272,17 €	-232 227,06 €	-24,51%

Emplois		Réalizations Exercice 2024	Budget Exercice 2025				Réalisé Exercice 2025		
N° de comptes	Libellés		Budget initial	Virements de crédits	Décisions modificatives	Prévisions budgétaires totales	Réalizations	Ecart réalisations / prévisions (€)	Ecart réalisations / prévisions (%)
	Insuffisance d'autofinancement	1 456 163,62 €	1 878 450,00 €	19 950,00 €	0,00 €	340 099,23 €	191 178,09 €	-148 921,14 €	-43,79%
10	Fonds propres et réserves – Réduction - (sauf compte 106) ⁽¹⁾	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%
	<i>Titre 1 : Remboursement des dettes financières :</i>								
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 165 ⁽¹⁾)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%
165	Dépôts et cautionnements reçus (remboursements aux usagers) ⁽¹⁾	9 988,87 €	25 000,00 €	0,00 €	4 000,00 €	29 000,00 €	27 369,67 €	-1 630,33 €	-5,62%
17	Dettes rattachées à des participations ⁽¹⁾	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%
18	Comptes de liaison affectés à l'investissement (emplois) ⁽¹⁾	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%
	<i>Titre 2 : Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé :</i>								
20	Immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%
21	Immobilisations corporelles	89 282,72 €	540 700,00 €	0,00 €	18 700,00 €	559 400,00 €	478 040,91 €	-81 359,09 €	-14,54%
	- dont terrains	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%
	- dont agencements de terrains	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%
	- dont constructions	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%
	- dont installations techniques, matériel et outillage	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%
	- dont autres immobilisations corporelles	89 282,72 €	540 700,00 €	0,00 €	18 700,00 €	559 400,00 €	478 040,91 €	-81 359,09 €	-14,54%
23	Immobilisations en cours	0,00 €	19 000,00 €	0,00 €	0,00 €	19 000,00 €	18 683,50 €	-316,50 €	-1,67%
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%
27	Autres immobilisations financières (sauf 2768)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%
	<i>Titres 3 : Autres emplois :</i>								
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices (augmentation)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%
071	Annulation de titres sur exercices clos ⁽²⁾	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%
	TOTAL DES EMPLOIS	1 555 435,21 €	2 463 150,00 €	19 950,00 €	22 700,00 €	947 499,23 €	715 272,17 €	-232 227,06 €	-24,51%
	APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 558 300,77 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%
	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	1 555 435,21 €	2 463 150,00 €	19 950,00 €	1 581 000,77 €	947 499,23 €	715 272,17 €	-232 227,06 €	-24,51%

(1) ESSMS privés seulement
(2) ESSMS publics seulement

Tableau de détermination et d'affectation de la capacité d'autofinancement (CAF)

	Comptes	Prévisions	Réalisations	Ecarts réalisations/ prévisions (€)	Ecarts réalisations/ prévisions (%)
RESULTAT COMPTABLE (EXCEDENT ou DEFICIT) (1)		- 572 519,23 €	- 376 456,74 €	196 062,49 €	-34,25%
+ Flux internes (charges)		308 520,00 €	237 727,20 €	- 70 792,80 €	-22,95%
F R I	+ Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	c/675 - €	- €	- €	0,00%
	+ Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	c/6811 305 050,00 €	234 286,20 €	- 70 763,80 €	-23,20%
	+ Dotations aux provisions pour renouvellement des immobilisations et dotations aux amortissements dérogatoires	c/68742, c/68725 - €	- €	- €	0,00%
	+ Autres dotations aux amortissements, dépréciations et provisions impactant le FRI	c/6812, c/6816, c/6871, c/68746, c/68748 - €	- €	- €	0,00%
	+ Reports en fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)	c/68921 - €	- €	- €	0,00%
F R E	+ Dotations aux provisions d'exploitation	c/6815 - €	- €	- €	0,00%
	+ Dotations aux provisions de couverture du BFR	c/68741 - €	- €	- €	0,00%
	+ Dotations aux dépréciations des actifs circulants: créances, stocks et en-cours	c/6817 3 470,00 €	3 441,00 €	- 29,00 €	-0,84%
	+ Autres dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	c/686, c/6876 - €	- €	- €	0,00%
	+ Reports en fonds dédiés (ESSMS privés) sauf c/68921	c/689 (hors c/68921) - €	- €	- €	0,00%
- Flux internes (produits)		76 100,00 €	52 448,55 €	- 23 651,45 €	-31,08%
F R I	- Produits des cessions d'éléments d'actif	c/775 - €	- €	- €	0,00%
	- Quotes-parts des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice	c/777 75 000,00 €	51 459,05 €	- 23 540,95 €	-31,39%
	- Reprises sur provisions pour renouvellement des immobilisations et reprises sur amortissements dérogatoires	c/78742, c/78725 - €	- €	- €	0,00%
	- Autres reprises sur amortissements, dépréciations et provisions impactant le FRI	c/7811, c/7816, c/78746, c/78748 - €	- €	- €	0,00%
	- Quote-part d'éléments du fonds associatif virée au compte de résultat (ESSMS privés)	c/7781 - €	- €	- €	0,00%
	- Utilisation des fonds dédiés à l'investissement sur concours publics des entités gestionnaires d'ESSMS (ESSMS privés)	c/78921 - €	- €	- €	0,00%
	- Reprises sur provisions d'exploitation	c/7815 - €	- €	- €	0,00%
F R E	- Reprises sur provisions de couverture du BFR	c/78741 - €	- €	- €	0,00%
	- Reprises sur dépréciations des actifs circulants: créances, stocks et en-cours	c/7817 1 100,00 €	989,50 €	- 110,50 €	-10,05%
	- Autres reprises sur dépréciations et provisions	c/786, c/7876 - €	- €	- €	0,00%
	- Utilisations de fonds reportés et de fonds dédiés (ESSMS privés) sauf c/78921	c/789 (hors c/78921) - €	- €	- €	0,00%
CAPACITE OU INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT (CAF ou IAF)		- 340 099,23 €	- 191 178,09 €	148 921,14 €	-43,79%
<i>Dont montant affectant le FRI</i>		<i>230 050,00 €</i>	<i>182 827,15 €</i>	<i>47 222,85 €</i>	<i>-20,53%</i>
<i>Dont montant affectant le FRE</i>		<i>- 570 149,23 €</i>	<i>- 374 005,24 €</i>	<i>196 062,49 €</i>	<i>52,44%</i>

Bilan financier - Détermination du fonds de roulement au 31 décembre 2025

BIENS	2024	2025	FINANCEMENTS	2024	2025
Biens stables			Financements stables		
Immobilisations incorporelles brutes	29 700,77 €	29 700,77 €	Apports, dotations, réserves et fonds propres	1 716 610,53 €	1 726 438,55 €
Immobilisations corporelles brutes	4 373 384,18 €	4 851 425,09 €	Excédents affectés à l'investissement	45 400,00 €	45 400,00 €
- Terrains	4 176,68 €	4 176,68 €	Subventions d'investissement	216 786,08 €	490 752,70 €
- Agencements de terrain	0,00 €		Réserve de compensation des charges d'amortissement	0,00 €	
- Constructions	1 715 639,95 €	1 715 639,95 €	Provisions pour renouvellement des immobilisations	0,00 €	
- Installations techniques, matériel et outillage	164 335,41 €	164 335,41 €	Fonds dédiés à l'investissement (2)	0,00 €	
- Autres immobilisations corporelles	2 489 232,14 €	2 967 273,05 €	Provisions réglementées des plus-values nettes d'actif	0,00 €	
Immobilisations corporelles et incorporelles en cours			Emprunts et dettes assimilées (à plus d'un an à l'origine)	0,00 €	
Immobilisations en cours - Part investissement PPP (1)			Dépôts et cautionnements reçus	76 677,28 €	76 677,28 €
			Amortissements des immobilisations corporelles	3 026 759,84 €	3 065 073,06 €
			- Agencements de terrain	0,00 €	
			- Constructions	1 435 535,34 €	1 435 533,34 €
			- Installations techniques, matériel et outillage	81 786,23 €	81 786,23 €
			- Autres immobilisations corporelles	1 509 438,27 €	1 547 753,49 €
Immobilisations financières			Amortissement des immobilisations incorporelles	29 700,77 €	29 700,77 €
Amortissements comptables excédentaires différés (2)			Dépenses refusées par l'autorité de tarification (2) (5)	0,00 €	
Charges à répartir sur plusieurs exercices			Dépréciation des immobilisations	0,00 €	
Autres			Autres (6)	-7 715 563,71 €	-9 131 136,13 €
Compte de liaison investissement (2)			Compte de liaison investissement (2) (7)	0,00 €	
Total II	4 403 084,95 €	4 881 125,86 €	Total I	-2 603 629,21 €	-3 697 093,77 €
Fonds de roulement d'investissement négatif (I-II)	7 006 714,16 €	8 578 219,63 €	Fonds de roulement d'investissement positif (I-II)	0,00 €	0,00 €
Actifs stables d'exploitation			Financements stables d'exploitation		
Report à nouveau déficitaire (3)			Réserves et provisions affectées à la couverture du BFR		
Résultat déficitaire (3)	1 617 249,80 €	376 456,74 €	Réserves de compensation des déficits		
Créances glissantes			Résultat excédentaire (3)		
Droits acquis par les salariés, non provisionnés (2)			Report à nouveau excédentaire en attente d'affectation (3)		
			Provisions pour risques et charges		
			Fonds dédiés à l'exploitation (2)		
			Dépréciation des stocks, créances et éléments financiers	3 100,16 €	
			Autres		
Compte de liaison trésorerie (stable) (2)			Compte de liaison trésorerie (stable) (2)		
Total IV	1 617 249,80 €	376 456,74 €	Total III	3 100,16 €	0,00 €
Fonds de roulement d'exploitation négatif (III-IV)	1 614 149,64 €	376 456,74 €	Fonds de roulement d'exploitation positif (III-IV)	0,00 €	0,00 €
Fonds de roulement net global négatif	8 620 863,80 €	8 954 676,37 €	Fonds de roulement net global positif	0,00 €	0,00 €
Valeurs d'exploitation			Dettes d'exploitation		
Stocks et en-cours			Avances reçues	7 838,44 €	10 203,74 €
Avances et acomptes versés			Fournisseurs	633 537,34 €	314 739,38 €
Créances sur organismes payeurs, usagers et clients	679 405,84 €	667 872,24 €	Dettes sociales et fiscales	0,00 €	
Créances diverses d'exploitation	387 253,76 €	19 430,30 €	Dettes diverses d'exploitation	9 031 471,04 €	9 275 117,32 €
Créances irrécouvrables admises en non valeur (4)			Produits constatés d'avance	0,00 €	
Charges constatées d'avance			Ressources à reverser à l'aide sociale	0,00 €	
Dépenses pour congés payés			Fonds déposés par les résidents	420,40 €	
Autres			Autres	0,00 €	
Compte de liaison d'exploitation (2)			Compte de liaison d'exploitation (2)		
Total VI	1 066 659,60 €	687 302,54 €	Total V	9 673 267,22 €	9 600 060,44 €
Besoin en fonds de roulement (VI-V)	0,00 €	0,00 €	Excédent de financement d'exploitation (VI-V)	8 606 607,62 €	8 912 757,90 €
Liquidités			Financements à court terme		
Valeurs mobilières de placement			Fournisseurs d'immobilisations	1 293,37 €	21 990,00 €
Disponibilités			Fonds des majeurs protégés	12 962,81 €	19 928,47 €
Autres			Concours bancaires courants	0,00 €	
			Ligne de trésorerie	0,00 €	
			Intérêts courus non échus	0,00 €	
			Autres (dont emprunts à un an au plus)	0,00 €	
Compte de liaison trésorerie (2)			Compte de liaison trésorerie (2)	0,00 €	
Total VIII	0,00 €	0,00 €	Total VII	14 256,18 €	41 918,47 €
Trésorerie positive (VIII-VII)	0,00 €	0,00 €	Trésorerie négative (VIII-VII)	14 256,18 €	41 918,47 €
TOTAL DES BIENS (II+IV+VI+VIII)	7 086 994,35 €	5 944 885,14 €	TOTAL DES FINANCEMENTS (I+III+V+VII)	7 086 994,35 €	5 944 885,14 €

- (1) : PPP = partenariat public privé
 (2) : ESSMS privés seulement
 (3) : Sous contrôle de tiers financeurs

- (4) : ESSMS publics seulement
 (5) : Montant précédé du signe "-"
 (6) : Dont résultats non contrôlés par des tiers financeurs
 (7) : Pour les ESSMS publics, ESSMS rattachés à une collectivité territoriale, un CCAS ou un CIAS seulement

▲ Contrôle entre TOTAL BIENS et TOTAL FINANCEMENTS →

N-1	N
Ok	Ok

Ratios d'analyse financière

Données complémentaires au tableau "FDR" nécessaires au calcul des ratios	2024	2025
Montant cumulé des emprunts en fin d'année (comptes 16 hors c/165, c/1688 et c/169) (1)	0,00 €	0,00 €
Montant cumulé des financements stables du FRI en fin d'année (hors amortissements)	-5 660 089,82 €	-6 791 867,60 €
Marge brute d'exploitation (comptes 70 à 75 - comptes 60 à 65)	-1 454 921,90 €	-1 165 329,53 €
Capacité d'autofinancement (ou insuffisance d'autofinancement)	-1 456 163,62 €	-191 178,09 €
Total des charges	10 673 416,72 €	10 686 403,89 €
Dont achats stockés et variation des stocks	0,00 €	0,00 €
Dont charges des comptes 60 à 62	2 954 976,27 €	2 885 973,35 €
Dont charges des comptes 63 et 645 à 647	2 343 030,10 €	2 415 304,96 €
Dont charges non décaissables (2)	296 742,67 €	275 443,76 €
Produits de la tarification	8 792 829,10 €	9 113 191,59 €
Produits du compte 70	4 311,70 €	4 397,10 €
Produits courants d'exploitation (comptes 70 à 75 - c/ 709 et c/713)	8 920 556,11 €	9 245 580,09 €
Produits d'exploitation (total classe 7 sauf c/76, c/77, c/786 et c/787 - c/709 et c/713)	8 965 145,45 €	9 246 569,59 €
Produits classe 7 (sauf c/775, c/777, c/7781 et c/78) - c/709 et c/713	8 935 974,02 €	10 257 498,60 €
Solde débiteur comptes 41		

(1) : Montant et calcul des ratios afférents à affiner si nécessaire dans le rapport financier.

(2) : Par défaut comptes 673, 675 et 68, à compléter le cas échéant.

Thèmes & intitulés (valeurs indicatives)	Mode de calcul	Valeur de l'indicateur pour 2024	Valeur de l'indicateur pour 2025
1. Endettement à moyen et long terme			
1.1. Indépendance financière (<50%)	$\frac{\text{Emprunts (comptes 16 hors c/165, c/1688 et c/169)} \times 100}{\text{Financements stables du FRI (hors amortissements cumulés)}}$	0,00%	0,00%
1.2. Apurement de la dette (>2)	$\frac{\text{Immobilisations nettes amortissables}}{\text{Dettes financières à moyen et long terme}}$	0,00	0,00
1.3. Durée apparente de la dette	$\frac{\text{Emprunts (comptes 16 hors c/165, c/1688 et c/169)}}{\text{CAF}}$	0,00	0,00
2. Patrimoine immobilier			
2.1. Vétusté des immobilisations (1)			
<i>Construction</i>	$\frac{\text{Solde créditeur des comptes 28}}{\text{Solde débiteur des comptes 21 correspondants}}$	83,67%	83,67%
<i>Installations techniques, matériel et outillage</i>		49,77%	49,77%
<i>Autres immobilisations corporelles</i>		60,64%	52,16%
3. Equilibres du bilan			
3.1.a. Fonds de roulement en jours d'exploitation			
<i>Fonds de roulement d'investissement (FRI)</i>	$\frac{\text{FRI ou FRE ou FRNG} \times 365 \text{ j.}}{\text{Total classe 6 (charges décaissables uniquement)}}$	-246,46	-300,75
<i>Fonds de roulement d'exploitation (FRE)</i>		-56,78	-13,20
<i>Fonds de roulement net global (FRNG)</i>		-303,24	-313,94
3.1.b. Besoin en fonds de roulement en jours d'exploitation	$\frac{\text{BFR} \times 365 \text{ j.}}{\text{Total classe 6 (charges décaissables uniquement)}}$	-302,74	-312,47
3.1.c. Trésorerie en jours d'exploitation	$\frac{\text{Trésorerie} \times 365 \text{ j.}}{\text{Total classe 6 (charges décaissables uniquement)}}$	-0,50	-1,47
3.2. Réserve de couverture du BFR en jours d'exploitation	$\frac{\text{Solde des comptes 141 et 10685} \times 365 \text{ j.}}{\text{Total classe 6 (charges décaissables uniquement)}}$	0,00	0,00
4. Rotation des postes d'exploitation en jours			
4.1. Stocks	$\frac{[\text{Stocks (solde débiteur classe 3)}] \times 365 \text{ j.}}{\text{Total des consommations (comptes 601 à 603)}}$	0,00	0,00
4.2. Créances	$\frac{(\text{Solde débiteur comptes 41}) \times 365 \text{ j.}}{\text{Total des produits (comptes 70 et 73)}}$	0,00	0,00
4.3. Dettes fournisseurs	$\frac{(\text{Solde créditeur comptes 401}) \times 365 \text{ j.}}{\text{Total des charges (comptes 60 à 62) (2)}}$	78,25	39,81
4.4. Dettes sociales et dettes fiscales	$\frac{(\text{Solde créditeur comptes 43 et 44}) \times 365 \text{ j.}}{\text{Total des charges (comptes 63 et 645 à 647)}}$	0,00	0,00
5. Autres			
5.1 Taux de CAF (5 à 10%)	$\frac{\text{CAF} \times 100}{\text{Total classe 7 (sauf c/775, c/777, c/7781 et c/78) - c/709 et c/713}}$	-16,30%	-1,86%
5.2 Taux de réserve de compensation des déficits	$\frac{\text{Réserve de compensation des déficits (c/10686 ou c/106856)} \times 100}{\text{Total classe 7 (sauf c/76, c/77, c/786 et c/787) - c/709 et c/713}}$	0,00%	0,00%
5.3 Taux de marge brute	$\frac{(\text{Comptes 70 à 75 - comptes 60 à 65}) \times 100}{\text{Comptes 70 à 75 - c/ 709 et c/713}}$	-16,31%	-12,60%

(1) Hors comptes 23

(2) Hors comptes 709 et 713 inscrits dans les charges du groupe I

Accusé de réception en préfecture

049-204901136-20260429-DEL-2026-040-DE
Date de réception préfecture : 05/05/2026

Annexes 9A à 9D : Cadre normalisé de présentation de l'annexe "Activité réalisée" prévue à l'article R. 314-232 du code de l'action sociale et des familles

Exercice :

N° FINESS (entité juridique) :

Organisme gestionnaire :

Adresse :

Nom de la personne ayant qualité pour représenter l'établissement :

Date de la dernière autorisation :

Téléphone :

Fax :

Adresse de messagerie de la personne ayant qualité pour représenter l'établissement ou le service :

Liste des établissements et services relevant du périmètre de l'ERRD :

Nom de l'établissement ou du service	Adresse	N° FINESS Etablissement	Catégorie	Capacité autorisée	Capacité financée	Capacité installée	Effectif du personnel	
							Effectifs en nombre d'ETP issus du tableau des effectifs joint à l'ERRD N-1	Effectifs en nombre d'ETP prévus au titre de l'année N
Résidence Gaston Birgé	66 boulevard Gaston Birgé 49100 ANGERS	490003837	EHPAD-AJA	72	72	72		
Résidence César Geoffray	15 rue César Geoffray 49100 ANGERS	490541117	EHPAD-AJA	85	85	85		



Identification des activités sans numéro FINESS

Liste des activités sans FINESS Etablissement relevant du périmètre de l'ERRD

Identifiant (*)	Dénomination du CR sans n° FINESS	Adresse	N° FINESS ET de rattachement	Catégorie	Capacité autorisée	Capacité financée	Capacité installée	Effectif du personnel	
								Effectifs en nombre d'ETP issus du tableau des effectifs joint à l'ERRD N-1	Effectifs en nombre d'ETP prévus au titre de l'année N



(*) Veuillez saisir un identifiant de votre choix comprenant 6 caractères (sans caractères spéciaux, tirets, accents...).

Nous vous invitons à compléter le tableau de l'onglet "Id_CR_SF" selon le même ordonnancement chaque année, afin qu'un même numéro d'identification soit toujours attribué à la même activité.

Raison sociale :	Résidence Gaston Birgé
FINESS ET :	490003837

Capacité installée dont (à préciser) :

HP	dont UHR	dont PASA	HT	AJ
72			4	6

	Au 30 juin 2024	Au 30 juin 2025
Nombre de points GIR	47 430	40 520
Nombre de personnes girées	69	68
Valeur départementale du point GIR		
GMP	687,39	595,88
PMP		
GMPS		

ANNEXE 9A : ACTIVITE DES ETABLISSEMENTS MENTIONNES AUX I ET II DE L'ARTICLE L. 313-12 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES ET DES ACCUEILS DE JOUR AUTONOMES MENTIONNES AU 6° DU I DE L'ARTICLE L. 312-1 DU MEME CODE

L- Activité relative aux places d'hébergement permanent des EHPAD (dont PUV bénéficiant d'une tarification ternaire)

Groupes iso-ressources	Nombre de places occupées					Nombre de journées d'activité												
	2022	2023	2024	2025 (prévu)	2025 (réel)	2022	2023	2024	Moyenne des 3 derniers exercices	2025 (prévu)	2025 (réel)	Taux d'occupation 2025 (5)	Ecart Activité 2025 (réelle) / 2024 (réelle)		Ecart Activité 2025 (réelle) / 2025 (prévue)			
													En nombre de journées	En pourcentage	En nombre de journées	En pourcentage		
Décompte de l'activité "réelle" (correspondant pour la partie "Nombre de journées d'activité", au nombre de journées de présence effective des résidents)	Résidents classés en GIR 1	4	8	7	7	4	1 206	2 637	2 852	2 232	3 200	1 127	4,29%	- 1 725	-60,48%	- 2 073	-64,78%	
	Résidents classés en GIR 2	22	19	22	22	22	8 171	7 829	8 439	8 146	8 990	6 635	25,25%	- 1 804	-21,38%	- 2 355	-26,20%	
	Sous-total résidents classés dans les GIR 1 et 2	26	27	29	29	26	9 377	10 466	11 291	10 378	12 190	7 762	29,54%	- 3 529	-31,25%	- 4 428	-36,32%	
	Dont résidents hors département d'implantation de l'établissement																	
	Résidents classés en GIR 3	14	17	17	17	25	3 259	5 670	5 537	4 822	6 000	7 988	30,40%	2 451	44,27%	1 988	33,13%	
	Résidents classés en GIR 4	19	21	19	19	18	7 245	7 338	5 107	6 563	6 100	7 577	28,83%	2 470	48,36%	1 477	24,21%	
	Sous-total résidents classés dans les GIR 3 et 4	33	38	36	36	43	10 504	13 008	10 644	11 385	12 100	15 565	59,23%	4 921	46,23%	3 465	28,64%	
	Dont résidents hors département d'implantation de l'établissement																	
	Résidents classés en GIR 5	4	4	4	4	2	1 194	1 040	883	1 039	900	1 374	5,23%	491	55,61%	474	52,67%	
	Résidents classés en GIR 6	1	1	1	1	1	579	456	61	365	100	197	0,75%	136	222,95%	97	97,00%	
Sous-total résidents classés dans les GIR 5 et 6	5	5	5	5	3	1 773	1 496	944	1 404	1 000	1 571	5,98%	627	66,42%	571	57,10%		
Dont résidents hors département d'implantation de l'établissement																		
Sous-total résidents de plus de 60 ans	64	70	70	70	72	21 654	24 970	22 879	23 168	25 290	24 898	94,74%	2 019	8,82%	- 392	-1,55%		
Dont résidents bénéficiaires de l'aide sociale à l'hébergement	13	14	15	19	19							0,00%	-		-			
Résidents de moins de 60 ans												0,00%	-		-			
Total des places occupées / total des journées de présence réelle	64	70	70	70	72	21 654	24 970	22 879	23 168	25 290	24 898	94,74%	2 019	8,82%	- 392	-1,55%		
Décompte des absences de moins de 72 heures pour convenance personnelle ou hospitalisation	Nombre de jours d'absence pour convenance personnelle (absences de moins de 72 heures) (1)					1	-	1	1	-	8							
	Nombre de jours d'absence pour hospitalisation (absences de moins de 72 heures) (1)					34	13	27	25	20	22							
	Sous-total des absences de moins de 72 heures					35	13	28	25	20	30							
	Rappel du nombre de journées de présence réelle					21 654	24 970	22 879	23 168	25 290	24 898							
	Total du nombre de journées de présence réelle et des absences de moins de 72 heures	21 689	24 983	22 907	23 193	25 310	24 928	94,86%	2 021	8,82%	- 382	-1,51%						

I. (Suite) - Activité prévisionnelle relative aux places d'hébergement permanent des EHPAD (et PUV bénéficiant d'une tarification ternaire)

	Nombre de places occupées					Nombre de journées d'activité												
	2022	2023	2024	2025 (prévu)	2025 (réel)	2022	2023	2024	Moyenne des 3 derniers exercices	2025 (prévu)	2025 (réel)	Taux d'occupation 2025 (5)	Ecart Activité 2025 (réelle) / 2024 (réelle)		Ecart Activité 2025 (réelle) / 2025 (prévue)			
													En nombre de journées	En pourcentage	En nombre de journées	En pourcentage		
Décompte des absences de 72 heures et plus pour convenance personnelle ou hospitalisation	Nombre de jours d'absence pour convenance personnelle (absences de 72 heures et plus) (2)					14	12	14	13	10	33							
	Nombre de jours d'absence pour hospitalisation (absences de 72 heures et plus) (2)					119	177	97	131	80	81							
	Sous-total des absences de 72 heures et plus					133	189	111	144	90	114							
	Rappel du total du nombre de journées de présence réelle					21 654	24 970	22 879	23 168	25 290	24 898							
	Rappel du nombre de journées d'absence de moins de 72 heures					35	13	28	25	20	30							
Total du nombre de journées de présence réelle et des absences de plus et de moins de 72 heures	21 822	25 172	23 018	23 337	25 400	25 042	95,29%	2 024	8,79%	- 358	-1,41%							

	Nombre de places (3)					Rappel de l'activité théorique (en nombre de journées) (4)				
	2022	2023	2024	2025 (prévu)	2025 (réel)	2022	2023	2024	2025 (prévu)	2025 (réel)
Rappel du nombre de places financées	72	72	72	72	72	26 280	26 280	26 352	26 280	26 280
Rappel de l'amplitude d'ouverture sur l'année considérée	365	365	366	365	365					

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20260429-DEL-2026-040-DE
Date de réception préfecture : 05/05/2026

- (1): Les premiers jours des absences d'une durée supérieure ou égale à 72 heures ne doivent pas être comptabilisés sur cette ligne.
 (2): Y compris les trois premiers jours des absences d'une durée supérieure ou égale à 72 heures
 (3): Pondérées par le nombre de mois d'ouverture en cas d'installation en cours d'année. (Ex.: 10 places ouvertes au 1er juillet N = 5 places comptabilisées sur l'ensemble de l'année N).
 (4): Nombre de places financées x nombre de jours d'ouverture
 (5): Pour le calcul automatique du taux d'occupation (TO) et de la contribution de chaque GIR au TO, renseigner au préalable les tableaux "Rappel du nombre de places financées" et "Rappel de l'amplitude d'ouverture sur l'année considérée" ci-dessus.

II- Activité relative aux hébergements temporaires (activité autonome ou activité rattachée à un EHPAD)

Le cas échéant, dupliquer le tableau ci-dessus.

Groupes iso-ressources	Nombre de places occupées					Nombre de journées d'activité													
	2022	2023	2024	2025 (prévu)	2025 (réel)	2022	2023	2024	Moyenne des 3 derniers exercices	2025 (prévu)	2025 (réel)	Taux d'occupation 2025 (5)	Ecart Activité 2025 (réelle) / 2024 (réelle)		Ecart Activité 2025 (réelle) / 2025 (prévue)				
	En nombre de journées		En pourcentage		En nombre de journées		En pourcentage		En nombre de journées		En pourcentage								
Décompte de l'activité "réelle" (correspondant, pour la partie "Nombre de journées d'activité", au nombre de journées de présence effective des résidents)	Résidents classés en GIR 1				-			8	11	-	150	-	0,00%	-	11	-100,00%	-	150	-100,00%
	Résidents classés en GIR 2	1	1	1	1	-	206	122	423	250	400	154	10,55%	-	269	-63,59%	-	246	-61,50%
	Sous-total résidents classés dans les GIR 1 et 2	1	1	1	1	-	206	130	434	257	550	154	10,55%	-	280	-64,52%	-	396	-72,00%
	Dont résidents hors département d'implantation de l'établissement																		
	Résidents classés en GIR 3	1			1		24	22	18	21	85	80	5,48%		62	344,44%	-	5	-5,88%
	Résidents classés en GIR 4	4		2	2	2	108	242	105	152	210	215	14,73%		110	104,76%		5	2,38%
	Sous-total résidents classés dans les GIR 3 et 4	5	-	2	2	3	132	264	123	173	295	295	20,21%		172	139,84%		-	0,00%
	Dont résidents hors département d'implantation de l'établissement																		
	Résidents classés en GIR 5				-	-				-	40	37	2,53%		37		-	3	-7,50%
	Résidents classés en GIR 6				-	-			60	-	-	1	0,07%		1			1	
Sous-total résidents classés dans les GIR 5 et 6	-	-	-	-	-	-	-	60	-	-	40	2,60%		38		-	2	-5,00%	
Dont résidents hors département d'implantation de l'établissement																			
Sous-total résidents de plus de 60 ans	6	1	3	3	3	338	454	557	450	885	487	33,36%	-	70	-12,57%	-	398	-44,97%	
Résidents de moins de 60 ans												0,00%		-			-	-	
Total des places occupées / total des journées de présence réelle	6	1	3	3	3	338	454	557	450	885	487	33,36%	-	70	-12,57%	-	398	-44,97%	
Décompte des absences de moins de 72 heures pour convenance personnelle ou hospitalisation	Nombre de jours d'absence pour convenance personnelle (absences de moins de 72 heures) (1)																		
	Nombre de jours d'absence pour hospitalisation (absences de moins de 72 heures) (1)																		
	Sous-total des absences de moins de 72 heures							1	-	-		1							
	Rappel du nombre de journées de présence réelle						338	454	557	450	885	487							
	Total du nombre de journées de présence réelle et des absences de moins de 72 heures						338	455	557	450	885	488	33,42%	-	69	-12,39%	-	397	-44,86%

II.(suite) - Activité relative aux hébergements temporaires (activité autonome ou activité rattachée à un EHPAD)

Groupes iso-ressources	Nombre de places occupées					Nombre de journées d'activité													
	2022	2023	2024	2025 (prévu)	2025 (réel)	2022	2023	2024	Moyenne des 3 derniers exercices	2025 (prévu)	2025 (réel)	Taux d'occupation 2025 (5)	Ecart Activité 2025 (réelle) / 2024 (réelle)		Ecart Activité 2025 (réelle) / 2025 (prévue)				
	En nombre de journées		En pourcentage		En nombre de journées		En pourcentage		En nombre de journées		En pourcentage								
Décompte des absences de 72 heures et plus pour convenance personnelle ou hospitalisation	Nombre de jours d'absence pour convenance personnelle (absences de 72 heures et plus) (2)																		
	Nombre de jours d'absence pour hospitalisation (absences de 72 heures et plus) (2)							4	-		4								
	Sous-total des absences de 72 heures et plus							4	-		4								
	Rappel du total du nombre de journées de présence réelle						338	454	557	450	885	487							
	Rappel du nombre de journées d'absence de moins de 72 heures							1	-	-		1							
Total du nombre de journées de présence réelle et des absences de plus et de moins de 72 heures						338	455	561	451	885	492	33,70%	-	69	-12,30%	-	393	-44,41%	

	Nombre de places (3)					Rappel de l'activité théorique (en nombre de journées) (4)				
	2022	2023	2024	2025 (prévu)	2025 (réel)	2022	2023	2024	2025 (prévu)	2025 (réel)
Rappel du nombre de places financées	4	4	4	4	4	1 460	1 460	1 464	1 460	1 460
Rappel de l'amplitude d'ouverture sur l'année considérée	365	365	366	365	365					

- (1): Les premiers jours des absences d'une durée supérieure ou égale à 72 heures ne doivent pas être comptabilisés sur cette ligne.
 (2): Y compris les trois premiers jours des absences d'une durée supérieure ou égale à 72 heures
 (3): Pondérées par le nombre de mois d'ouverture en cas d'installation en cours d'année. (Ex.: 10 places ouvertes au 1er juillet N = 5 places comptabilisées sur l'ensemble de l'année N).
 (4): Nombre de places financées x nombre de jours d'ouverture
 (5): Pour le calcul automatique du taux d'occupation (TO) et de la contribution de chaque GIR au TO, renseigner au préalable les tableaux "Rappel du nombre de places financées" et "Rappel de l'amplitude d'ouverture sur l'année considérée" ci-dessus.

III- Activité relative aux accueils de jour autonomes ou rattachés à un EHPAD (et PUV bénéficiant d'une tarification dérogatoire)

Le cas échéant, dupliquer le tableau ci-dessous.

Groupes iso-ressources	Nombre de bénéficiaires					Nombre de journées d'activité													
	2022	2023	2024	2025 (prévu)	2025 (réel)	2022	2023	2024	Moyenne des 3 derniers exercices	2025 (prévu)	2025 (réel)	Taux d'occupation 2025 (5)	Ecart Activité 2025 (réelle) / 2024 (réelle)		Ecart Activité 2025 (réelle) / 2025 (prévue)				
	En nombre de bénéficiaires		En pourcentage		En nombre de bénéficiaires		En pourcentage		En nombre de journées		En pourcentage								
Nombre de bénéficiaires classés en GIR 1																			
Dont bénéficiaires hors département d'implantation de l'établissement												0,00%							

Nombre de bénéficiaires classés en GIR 2	2	1	1	1	1	217	298	286	267	291	191	12,68%	- 95	-33,22%	- 100	-34,36%
<i>Dont bénéficiaires hors département d'implantation de l'établissement</i>												0,00%	-			
Nombre de bénéficiaires classés en GIR 3	-	-	-	-	-	7	6	-	4	-	17	1,13%	17			17
<i>Dont bénéficiaires hors département d'implantation de l'établissement</i>												0,00%	-			-
Nombre de bénéficiaires classés en GIR 4	1	2	2	2	2	436	557	494	496	476	544	36,12%	50	10,12%	68	14,29%
<i>Dont bénéficiaires hors département d'implantation de l'établissement</i>												0,00%	-			-
Nombre de bénéficiaires classés en GIR 5 et 6	2	4	4	4	4	992	872	1 036	967	1 008	1 032	68,53%	- 4	-0,39%	24	2,38%
<i>Dont bénéficiaires hors département d'implantation de l'établissement</i>												0,00%	-			-
Nombre de bénéficiaires ne faisant pas l'objet d'une classification en GIR												0,00%	-			-
Nombre total de bénéficiaires / Total des journées de présence réelle (A)	5	7	7	7	5	1 652	1 733	1 816	1 734	1 775	1 784	118,46%	- 32	-1,76%	9	0,51%
Nombre de journées d'absence de moins de 72 heures (B) (6)												0,00%	-			-
Sous-total des journées de présence réelles majorées des absences de moins de 72 heures (A)+(B)						1 652	1 733	1 816	1 734	1 775	1 784	118,46%	- 32	-1,76%	9	0,51%
Nombre de journées d'absence de 72 heures et plus (C) (7)												0,00%	-			-
Total du nombre de journées de présence réelle et des absences de plus et de moins de 72 heures (A)+(B)+(C)						1 652	1 733	1 816	1 734	1 775	1 784	118,46%	- 32	-1,76%	9	0,51%

TO N > 101% (atypie)

	Nombre de places					Rappel de l'activité théorique (en nombre de journées) (4)				
	2022	2023	2024	2025 (prévu)	2025 (réel)	2022	2023	2024	2025 (prévu)	2025 (réel)
Rappel du nombre de places financées	6	6	6	6	6	1 518	1 506	1 512	1 506	1 506
Rappel de l'amplitude d'ouverture sur l'année considérée	253	251	252	251	251					

(6): Les premiers jours des absences d'une durée supérieure ou égale à 72 heures ne doivent pas être comptabilisés sur cette ligne.

(7): Y compris les trois premiers jours des absences de 72 heures et plus.

(8): Pour le calcul automatique du taux d'occupation (TO) et de la contribution de chaque GIR au TO, renseigner au préalable les tableaux "Rappel du nombre de places financées" et "Rappel de l'amplitude d'ouverture sur l'année considérée" ci-dessus.

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20260429-DEL-2026-040-DE
Date de réception préfecture : 05/05/2026

Raison sociale :	Résidence César Geoffray
FINESS ET :	490541117

Capacité installée dont (à préciser) :

HP	dont UHR	dont PASA	HT	AJ
85			4	12

	Au 30 juin 2024	Au 30 juin 2025
Nombre de points GIR	57 110	53 180
Nombre de personnes girées	81	83
Valeur départementale du point GIR		
GMP	705,06	640,72
PMP		
GMPS		

ANNEXE 9A : ACTIVITE DES ETABLISSEMENTS MENTIONNES AUX I ET II DE L'ARTICLE L. 313-12 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES ET DES ACCUEILS DE JOUR AUTONOMES MENTIONNES AU 6° DU I DE L'ARTICLE L. 312-1 DU MEME CODE

L- Activité relative aux places d'hébergement permanent des EHPAD (dont PUV bénéficiant d'une tarification ternaire)

Groupes iso-ressources	Nombre de places occupées					Nombre de journées d'activité												
	2022	2023	2024	2025 (prévu)	2025 (réel)	2022	2023	2024	Moyenne des 3 derniers exercices	2025 (prévu)	2025 (réel)	Taux d'occupation 2025 (5)	Ecart Activité 2025 (réelle) / 2024 (réelle)		Ecart Activité 2025 (réelle) / 2025 (prévue)			
													En nombre de journées	En pourcentage	En nombre de journées	En pourcentage		
Décompte de l'activité "réelle" (correspondant pour la partie "Nombre de journées d'activité", au nombre de journées de présence effective des résidents)	Résidents classés en GIR 1	2	5	6	7	9	1 349	1 033	2 581	1 654	2 400	2 279	7,35%	- 302	-11,70%	- 121	-5,04%	
	Résidents classés en GIR 2	28	33	27	32	26	8 564	7 894	11 651	9 370	11 100	7 536	24,29%	- 4 115	-35,32%	- 3 564	-32,11%	
	Sous-total résidents classés dans les GIR 1 et 2	30	38	33	39	35	9 913	8 927	14 232	11 024	13 500	9 815	31,64%	- 4 417	-31,04%	- 3 685	-27,30%	
	Dont résidents hors département d'implantation de l'établissement																	
	Résidents classés en GIR 3	19	23	23	19	25	7 954	8 591	6 041	7 529	5 500	4 260	13,73%	- 1 781	-29,48%	- 1 240	-22,55%	
	Résidents classés en GIR 4	15	18	25	23	17	5 961	8 005	5 203	6 390	4 800	6 885	22,19%	1 682	32,33%	2 085	43,44%	
	Sous-total résidents classés dans les GIR 3 et 4	34	41	48	42	42	13 915	16 596	11 244	13 918	10 300	11 145	35,92%	- 99	-0,88%	845	8,20%	
	Dont résidents hors département d'implantation de l'établissement																	
	Résidents classés en GIR 5	6	-	1	1	2	2 768	2 219	455	1 814	450	13	0,04%	- 442	-97,14%	- 437	-97,11%	
	Résidents classés en GIR 6	4	2	-	-	2	1 084	995	390	823	500	13	0,00%	- 390	-100,00%	- 500	-100,00%	
Sous-total résidents classés dans les GIR 5 et 6	10	2	1	1	4	3 852	3 214	845	2 637	950	13	0,04%	- 832	-98,46%	- 937	-98,63%		
Dont résidents hors département d'implantation de l'établissement																		
Sous-total résidents de plus de 60 ans	74	81	82	82	81	27 680	28 737	26 321	27 579	24 750	20 973	67,60%	- 5 348	-20,32%	- 3 777	-15,26%		
Dont résidents bénéficiaires de l'aide sociale à l'hébergement												0,00%	-					
Résidents de moins de 60 ans												0,00%	-					
Total des places occupées / total des journées de présence réelle	74	81	82	82	81	27 680	28 737	26 321	27 579	24 750	20 973	67,60%	- 5 348	-20,32%	- 3 777	-15,26%		
Décompte des absences de moins de 72 heures pour convenance personnelle ou hospitalisation	Nombre de jours d'absence pour convenance personnelle (absences de moins de 72 heures) (1)						3		23	13	31	12						
	Nombre de jours d'absence pour hospitalisation (absences de moins de 72 heures) (1)						36	28	18	27	20	15						
	Sous-total des absences de moins de 72 heures						39	28	41	36	51	27						
	Rappel du nombre de journées de présence réelle						27 680	28 737	26 321	27 579	24 750	20 973						
	Total du nombre de journées de présence réelle et des absences de moins de 72 heures	27 719	28 765	26 362	27 615	24 801	21 000	67,69%	- 5 362	-20,34%	- 3 801	-15,33%						

I. (Suite) - Activité prévisionnelle relative aux places d'hébergement permanent des EHPAD (et PUV bénéficiant d'une tarification ternaire)

	Nombre de places occupées					Nombre de journées d'activité										
	2022	2023	2024	2025 (prévu)	2025 (réel)	2022	2023	2024	Moyenne des 3 derniers exercices	2025 (prévu)	2025 (réel)	Taux d'occupation 2025 (5)	Ecart Activité 2025 (réelle) / 2024 (réelle)		Ecart Activité 2025 (réelle) / 2025 (prévue)	
													En nombre de journées	En pourcentage	En nombre de journées	En pourcentage
Décompte des absences de 72 heures et plus pour convenance personnelle ou hospitalisation	Nombre de jours d'absence pour convenance personnelle (absences de 72 heures et plus) (2)						4	11	41	19	45	52				
	Nombre de jours d'absence pour hospitalisation (absences de 72 heures et plus) (2)						200	366	167	244	196	136				
	Sous-total des absences de 72 heures et plus						204	377	208	263	241	188				
	Rappel du total du nombre de journées de présence réelle						27 680	28 737	26 321	27 579	24 750	20 973				
	Rappel du nombre de journées d'absence de moins de 72 heures						39	28	41	36	51	27				
Total du nombre de journées de présence réelle et des absences de plus et de moins de 72 heures	27 923	29 142	26 570	27 878	25 042	21 188	68,29%	- 5 382	-20,26%	- 3 854	-15,39%					

	Nombre de places (3)					Rappel de l'activité théorique (en nombre de journées) (4)				
	2022	2023	2024	2025 (prévu)	2025 (réel)	2022	2023	2024	2025 (prévu)	2025 (réel)
Rappel du nombre de places financées	85	85	85	85	85	31 025	31 025	31 110	31 025	31 025
Rappel de l'amplitude d'ouverture sur l'année considérée	365	365	366	365	365					

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20260429-DEL-2026-040-DE
Date de réception préfecture : 05/05/2026

- (1): Les premiers jours des absences d'une durée supérieure ou égale à 72 heures ne doivent pas être comptabilisés sur cette ligne.
 (2): Y compris les trois premiers jours des absences d'une durée supérieure ou égale à 72 heures
 (3): Pondérées par le nombre de mois d'ouverture en cas d'installation en cours d'année. (Ex.: 10 places ouvertes au 1er juillet N = 5 places comptabilisées sur l'ensemble de l'année N).
 (4): Nombre de places financées x nombre de jours d'ouverture
 (5): Pour le calcul automatique du taux d'occupation (TO) et de la contribution de chaque GIR au TO, renseigner au préalable les tableaux "Rappel du nombre de places financées" et "Rappel de l'amplitude d'ouverture sur l'année considérée" ci-dessus.

II.- Activité relative aux hébergements temporaires (activité autonome ou activité rattachée à un EHPAD)

Le cas échéant, dupliquer le tableau ci-dessus.

Groupes iso-ressources	Nombre de places occupées					Nombre de journées d'activité										
	2022	2023	2024	2025 (prévu)	2025 (réel)	2022	2023	2024	Moyenne des 3 derniers exercices	2025 (prévu)	2025 (réel)	Taux d'occupation 2025 (5)	Ecart Activité 2025 (réelle) / 2024 (réelle)		Ecart Activité 2025 (réelle) / 2025 (prévue)	
	En nombre de journées		En pourcentage		En nombre de journées		En pourcentage		En nombre de journées		En pourcentage					
Décompte de l'activité "réelle" (correspondant, pour la partie "Nombre de journées d'activité", au nombre de journées de présence effective des résidents)	Résidents classés en GIR 1				-					62	10	0,68%				
	Résidents classés en GIR 2	1	1	-	-	159	145	56	120	180	34	2,33%	10	-39,29%	40	-80,00%
	Sous-total résidents classés dans les GIR 1 et 2	1	1	-	-	159	207	56	141	230	44	3,01%	12	-21,43%	186	-80,87%
	Dont résidents hors département d'implantation de l'établissement															
	Résidents classés en GIR 3	1	1	-	-	216	7		112	200	38	2,60%	38		162	-81,00%
	Résidents classés en GIR 4				1	108	182	77	122	300	342	23,42%	265	344,16%	42	14,00%
	Sous-total résidents classés dans les GIR 3 et 4	1	1	-	1	324	189	77	197	500	380	26,03%	303	393,51%	120	-24,00%
	Dont résidents hors département d'implantation de l'établissement															
	Résidents classés en GIR 5			-	-			19		100	55	3,77%	36	189,47%	45	-45,00%
	Résidents classés en GIR 6	1	1	-	-			23	141		50	14,93%	77	54,61%	168	336,00%
Sous-total résidents classés dans les GIR 5 et 6	1	1	-	-			23	160		150	273	18,70%	113	70,63%	123	82,00%
Dont résidents hors département d'implantation de l'établissement																
Sous-total résidents de plus de 60 ans	3	3	-	1	2	483	419	293	398	880	697	47,74%	404	137,88%	183	-20,80%
Résidents de moins de 60 ans												0,00%	-		-	
Total des places occupées / total des journées de présence réelle	3	3	-	1	2	483	419	293	398	880	697	47,74%	404	137,88%	183	-20,80%
Décompte des absences de moins de 72 heures pour convenance personnelle ou hospitalisation	Nombre de jours d'absence pour convenance personnelle (absences de moins de 72 heures) (1)															
	Nombre de jours d'absence pour hospitalisation (absences de moins de 72 heures) (1)															
	Sous-total des absences de moins de 72 heures															
	Rappel du nombre de journées de présence réelle					483	419	293	398	880	697					
	Total du nombre de journées de présence réelle et des absences de moins de 72 heures					483	419	293	398	880	697					

II.(suite) - Activité relative aux hébergements temporaires (activité autonome ou activité rattachée à un EHPAD)

Groupes iso-ressources	Nombre de places occupées					Nombre de journées d'activité										
	2022	2023	2024	2025 (prévu)	2025 (réel)	2022	2023	2024	Moyenne des 3 derniers exercices	2025 (prévu)	2025 (réel)	Taux d'occupation 2025 (5)	Ecart Activité 2025 (réelle) / 2024 (réelle)		Ecart Activité 2025 (réelle) / 2025 (prévue)	
	En nombre de journées		En pourcentage		En nombre de journées		En pourcentage		En nombre de journées		En pourcentage					
Décompte des absences de 72 heures et plus pour convenance personnelle ou hospitalisation	Nombre de jours d'absence pour convenance personnelle (absences de 72 heures et plus) (2)															
	Nombre de jours d'absence pour hospitalisation (absences de 72 heures et plus) (2)					16			5							
	Sous-total des absences de 72 heures et plus					16			5							
	Rappel du total du nombre de journées de présence réelle					483	419	293	398	880	697					
	Rappel du nombre de journées d'absence de moins de 72 heures															
Total du nombre de journées de présence réelle et des absences de plus et de moins de 72 heures					499	419	293	404	880	697	47,74%	404	137,88%	183	-20,80%	

	Nombre de places (3)					Rappel de l'activité théorique (en nombre de journées) (4)				
	2022	2023	2024	2025 (prévu)	2025 (réel)	2022	2023	2024	2025 (prévu)	2025 (réel)
Rappel du nombre de places financées	4	4	4	4	4	1 460	1 460	1 464	1 460	1 460
Rappel de l'amplitude d'ouverture sur l'année considérée	365	365	366	365	365					

- (1): Les premiers jours des absences d'une durée supérieure ou égale à 72 heures ne doivent pas être comptabilisés sur cette ligne.
 (2): Y compris les trois premiers jours des absences d'une durée supérieure ou égale à 72 heures
 (3): Pondérées par le nombre de mois d'ouverture en cas d'installation en cours d'année. (Ex.: 10 places ouvertes au 1er juillet N = 5 places comptabilisées sur l'ensemble de l'année N).
 (4): Nombre de places financées x nombre de jours d'ouverture
 (5): Pour le calcul automatique du taux d'occupation (TO) et de la contribution de chaque GIR au TO, renseigner au préalable les tableaux "Rappel du nombre de places financées" et "Rappel de l'amplitude d'ouverture sur l'année considérée" ci-dessus.

III.- Activité relative aux accueils de jour autonomes ou rattachés à un EHPAD (et PUV bénéficiant d'une tarification dérogatoire)

Le cas échéant, dupliquer le tableau ci-dessous.

Groupes iso-ressources	Nombre de bénéficiaires					Nombre de journées d'activité										
	2022	2023	2024	2025 (prévu)	2025 (réel)	2022	2023	2024	Moyenne des 3 derniers exercices	2025 (prévu)	2025 (réel)	Taux d'occupation 2025 (5)	Ecart Activité 2025 (réelle) / 2024 (réelle)		Ecart Activité 2025 (réelle) / 2025 (prévue)	
	En nombre de bénéficiaires		En pourcentage		En nombre de bénéficiaires		En pourcentage		En nombre de journées		En pourcentage					
Nombre de bénéficiaires classés en GIR 1																
Dont bénéficiaires hors département d'implantation de l'établissement												0,00%				

Nombre de bénéficiaires classés en GIR 2	1	1				254	206	176	212	192	126	4,18%	- 50	-28,41%	- 66	-34,38%
<i>Dont bénéficiaires hors département d'implantation de l'établissement</i>												0,00%	-			
Nombre de bénéficiaires classés en GIR 3		-				6	-	5	4	-	86	2,86%	81	1620,00%	86	
<i>Dont bénéficiaires hors département d'implantation de l'établissement</i>												0,00%	-			
Nombre de bénéficiaires classés en GIR 4	4	3	5	5	1	1 101	1 333	1 175	1 203	1 190	753	25,00%	- 422	-35,91%	- 437	-36,72%
<i>Dont bénéficiaires hors département d'implantation de l'établissement</i>												0,00%	-			
Nombre de bénéficiaires classés en GIR 5 et 6	2	5	3	3	8	964	1 360	1 457	1 260	1 444	1 804	59,89%	347	23,82%	360	24,93%
<i>Dont bénéficiaires hors département d'implantation de l'établissement</i>												0,00%	-			
Nombre de bénéficiaires ne faisant pas l'objet d'une classification en GIR												0,00%	-			
Nombre total de bénéficiaires / Total des journées de présence réelle (A)	7	9	8	8	9	2 325	2 899	2 813	2 679	2 826	2 769	91,93%	- 44	-1,56%	- 57	-2,02%
Nombre de journées d'absence de moins de 72 heures (B) (6)												0,00%	-			
Sous-total des journées de présence réelles majorées des absences de moins de 72 heures (A)+(B)						2 325	2 899	2 813	2 679	2 826	2 769	91,93%	- 44	-1,56%	- 57	-2,02%
Nombre de journées d'absence de 72 heures et plus (C) (7)												0,00%	-			
Total du nombre de journées de présence réelle et des absences de plus et de moins de 72 heures (A)+(B)+(C)						2 325	2 899	2 813	2 679	2 826	2 769	91,93%	- 44	-1,56%	- 57	-2,02%

	Nombre de places					Rappel de l'activité théorique (en nombre de journées) (4)				
	2022	2023	2024	2025 (prévu)	2025 (réel)	2022	2023	2024	2025 (prévu)	2025 (réel)
Rappel du nombre de places financées	12	12	12	12	12	3 036	3 012	3 024	3 012	3 012
Rappel de l'amplitude d'ouverture sur l'année considérée	253	251	252	251	251					

(6): Les premiers jours des absences d'une durée supérieure ou égale à 72 heures ne doivent pas être comptabilisés sur cette ligne.


(7): Y compris les trois premiers jours des absences de 72 heures et plus.

(8): Pour le calcul automatique du taux d'occupation (TO) et de la contribution de chaque GIR au TO, renseigner au préalable les tableaux "Rappel du nombre de places financées" et "Rappel de l'amplitude d'ouverture sur l'année considérée" ci-dessus.

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20260429-DEL-2026-040-DE
Date de réception préfecture : 05/05/2026

Annexes 9E et 9F : Cadre normalisé de présentation des tableaux de présentation tarifaire des ESSMS prévus au 2 du I de l'article R. 314-232 du code de l'action sociale et des familles

Exercice :

 N° FINESS (entité juridique) :

Organisme gestionnaire :

Liste des établissements et services relevant du périmètre de l'ERRD :



Nom de l'établissement ou du service	Adresse	N° FINESS Etablissement	Catégorie
EHPAD Gaston BIRGE		490003845	EHPAD/AJA avec ou sans tarif héb. administré
EHPAD César GEOFFRAY		490541117	EHPAD/AJA avec ou sans tarif héb. administré



Identification des activités sans numéro FINESS

Liste des activités sans FINESS Etablissement relevant du périmètre de l'ERRD

Identifiant (*)	Dénomination du CR sans n° FINESS	Adresse	N° FINESS ET de rattachement	Catégorie



(*) Veuillez saisir un identifiant de votre choix comprenant 6 caractères (sans caractères spéciaux, tirets, accents...).

Nous vous invitons à compléter le tableau de l'onglet "Id_CR_SF" selon le même ordonnancement chaque année, afin qu'un même numéro d'identification soit toujours attribué à la même activité.

Raison sociale :	EHPAD Gaston BIRGE
FINESSE ET :	490003845

Capacité installée dont (à préciser) :

HP	dont UHR	dont PASA	HT	AJ
72			4	6

Annexe 9E1 : Tableau de présentation tarifaire d'un établissement hébergeant des personnes âgées dépendantes, d'une petite unité de vie ou d'un accueil de jour

Partie à remplir par les EHPAD
relavant de l'expérimentation
du forfait global unique

N° de compte	Présentation des charges	Hébergement		Dépendance		Soins		Soins et entretien de l'autonomie		Total	
		Prévu 2025	Réel 2025	Prévu 2025	Réel 2025	Prévu 2025	Réel 2025	Prévu 2025	Réel 2025	Prévu 2025	Réel 2025
		Intitulé									
M22	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS sauf 602, 603, 606									0,00 €	0,00 €
602	ACHATS STOCKES, AUTRES APPROVISIONNEMENTS sauf 6021, 60222 et 60226									0,00 €	0,00 €
6021	Produits pharmaceutiques et produits à usage médical									0,00 €	0,00 €
60222	Produits d'entretien (1)									0,00 €	0,00 €
60226	Fournitures hôtelières sauf 602261 "Couches, alèses et produits absorbants" (1)									0,00 €	0,00 €
602261	Couches, alèses et produits absorbants									0,00 €	0,00 €
603	VARIATION DES STOCKS sauf 60321 et 60322									0,00 €	0,00 €
60321	Variation des stocks des produits pharmaceutiques et à usage médical									0,00 €	0,00 €
60322	Fournitures consommables (sauf 603226) (1)									0,00 €	0,00 €
603226	Fournitures hôtelières sauf 6032261 "Couches, alèses et produits absorbants" (1)									0,00 €	0,00 €
6032261	Couches, alèses et produits absorbants									0,00 €	0,00 €
606	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES ET FOURNITURES sauf 60622, 60626 et 6066	255 894,00 €	218 323,46 €							255 894,00 €	218 323,46 €
60622	Produits d'entretien (1)	70,00%	70,00%	0,00%	0,00%			30,00%	30,00%		
		6 300,00 €	6 299,91 €					2 700,00 €	2 699,96 €	9 000,00 €	8 999,87 €
60626	Fournitures hôtelières sauf 606261 "Couches, alèses et produits absorbants" (1)	70,00%	70,00%	0,00%	0,00%			30,00%	30,00%		
		1 330,00 €	1 366,62 €					570,00 €	585,70 €	1 900,00 €	1 952,32 €
606261	Couches, alèses et produits absorbants							22 000,00 €	22 530,17 €	22 000,00 €	22 530,17 €
6066	Fournitures médicales							30 000,00 €	30 805,28 €	30 000,00 €	30 805,28 €
709	Rabais, remises, ristournes accordés par l'établissement									0,00 €	0,00 €
713	Variation des stocks, en cours de production, produits (en dépenses)									0,00 €	0,00 €
Intitulé		Hébergement		Dépendance		Soins		Soins et entretien de l'autonomie		Total	
		Prévu 2025	Réel 2025	Prévu 2025	Réel 2025	Prévu 2025	Réel 2025	Prévu 2025	Réel 2025	Prévu 2025	Réel 2025
61	SERVICES EXTERIEURS sauf 6111, 61121, 61357, 61551, 61562 et 61681	126 106,00 €	95 258,37 €							126 106,00 €	95 258,37 €
6111	Prestations à caractère médical								479,32 €	0,00 €	479,32 €
61121	Ergothérapie								0,00 €	0,00 €	0,00 €
61357	Location matériel médical							75 000,00 €	74 422,63 €	75 000,00 €	74 422,63 €
61551	Entretien et réparation du matériel médical								0,00 €	0,00 €	0,00 €
61562	Maintenance du matériel médical								0,00 €	0,00 €	0,00 €
61681	Primes d'assurance maladie, maternité, accident du travail								0,00 €	0,00 €	0,00 €
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS sauf 621, 62113, 6223, 62421 et 628	8 000,00 €	8 248,39 €							8 000,00 €	8 248,39 €
621	PERSONNEL EXTERIEUR A L'ETABLISSEMENT sauf 62113	500,00 €								500,00 €	0,00 €
62113	Personnel extérieur à l'établissement : personnel médical et para-médical							20 000,00 €	25 961,73 €	20 000,00 €	25 961,73 €
6223	Intervenants médicaux									0,00 €	0,00 €
62421	(Transports d'usagers) Accueil de jour			Pour la part couverte par les forfaits transport	Pour la part couverte par les forfaits transport	Pour la part couverte par les forfaits transport	Pour la part couverte par les forfaits transport	Pour la part couverte par les forfaits transport	Pour la part couverte par les forfaits transport		
								33 000,00 €	34 190,32 €	33 000,00 €	34 190,32 €
628	(Autres services extérieurs) Divers sauf 6281, 6283 et 6288	326 000,00 €	319 388,93 €							326 000,00 €	319 388,93 €
6281	Blanchissage à l'extérieur (1)	70,00%	70,00%	0,00%	0,00%			30,00%	30,00%		
		140 000,00 €	145 177,01 €					60 000,00 €	62 218,72 €	200 000,00 €	207 395,73 €
6283	Nettoyage à l'extérieur (1)	70,00%	70,00%	0,00%	0,00%			30,00%	30,00%		
		21 000,00 €	24 483,64 €					9 000,00 €	10 492,99 €	30 000,00 €	34 976,63 €
6288	Autres									0,00 €	0,00 €
631	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES SUR REMUNERATIONS (administration des impôts)									0,00 €	0,00 €
	Dont personnel affecté aux fonctions de blanchissage, de nettoyage et au service des repas (1)									0,00 €	0,00 €
	Dont aides soignants, aides médico-pédagogiques et accompagnants éducatifs et sociaux (1)									0,00 €	0,00 €
633	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES SUR REMUNERATIONS (autres organismes)	6 315,00 €	6 219,28 €					18 685,00 €	16 504,64 €	25 000,00 €	22 723,92 €
	Dont personnel affecté aux fonctions de blanchissage, de nettoyage et au service des repas (1)									0,00 €	0,00 €
	Dont aides soignants, aides médico-pédagogiques et accompagnants éducatifs et sociaux									0,00 €	0,00 €

Accuse de réception en préfecture
049 264901156 20250429 DEL 2525440 DE
Date de réception préfecture : 05/05/2026

ANNEXES 9H à 9J : CADRE NORMALISE DE PRESENTATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS ET DES REMUNERATIONS PREVU AU 2° b) DU I DE L'ARTICLE R. 314-232 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES

Exercice :

2025



N° FINESS (entité juridique) :

490534732

Organisme gestionnaire :

CCAS de la ville d'Angers

Etablissements et services relevant du périmètre de l'ERRD :



Etablissements et services	Adresses	N° FINESS Etablissement	Catégorie
EHPAD Gaston Birgé	66 bd Gaston Birgé - 49100 ANGERS	490003837	EHPAD-AJA
EHPAD César Geoffray	15 rue César Geoffray - 49100 ANGERS	490541117	EHPAD-AJA



Identification des activités sans numéro FINESS

Liste des activités sans FINESS Etablissement relevant du périmètre de l'ERRD



Identifiant (*)	Dénomination du CR sans n° FINESS	Adresse	N° FINESS ET de rattachement	Catégorie



(*) Veuillez saisir un identifiant de votre choix comprenant 6 caractères (sans caractères spéciaux, tirets, accents...).

Nous vous invitons à compléter le tableau de l'onglet "Id_CR_SF" selon le même ordonnancement chaque année, afin qu'un même numéro d'identification soit toujours attribué à la même activité.

FICHE D'AUTO-CONTRÔLE A TITRE D'INFORMATION		Finess ET: →	Consolidation	Modèle vierge	490003837	490541117
Cet onglet a été ajouté à titre expérimental. Il n'est pas protégé. En cas de modification, le bon fonctionnement des formules ne peut être garanti.						
Résultats d'autocontrôles (réalisé N) :		Modèles concernés				
Nombre global d'ETPR salariés > 0	Tous		VU		VU	
Nombre global d'ETPR salariés < 1 000	Tous		VU		VU	
Nombre global d'ETPT salariés > 0	EHPAD-AJA		KO		KO	
Nombre global d'ETPT salariés < 1000	EHPAD-AJA		VU		VU	
Nombre global d'ETPR salariés = cumul ETPR par section	EHPAD-AJA		VU		VU	
Nombre global d'ETPR salariés AS-AMP-AES > 0	EHPAD-AJA		VU		VU	
Nombre d'ETPR salariés sur forfait "soins" > 0	FAM-SAMSAH					
Nombre d'ETPR salariés sur forfait "soins" < Nombre global d'ETPR salariés	FAM-SAMSAH					
Rémunérations globales salariés > 0	Tous		VU		VU	
Rémunérations globales salariés AS-AMP-AES > 0	EHPAD-AJA		VU		VU	
Rémunérations globales salariés = cumul rémunérations par section	EHPAD-AJA		VU		VU	
Ecart réalisé/prévisionnel du nombre d'ETPR salariés > +/-10%	Tous		VU		VU	
Ecart réalisé/prévisionnel des rémunérations globales salariés > +/- 10%	Tous		VU		VU	
Valeurs de référence à titre d'information (réalisé N) :		Modèles concernés				
Nombre de places installées EHPAD-AJA (A saisir manuellement pour le calcul des taux d'encadrement)	EHPAD-AJA					
Nombre de places installées ESSMS hors EHPAD-AJA (A saisir manuellement pour le calcul des taux d'encadrement)	Autre ESSMS/FAM-SAMSAH					
Nombre global d'ETPT salariés - Toutes catégories	EHPAD-AJA		0,00		0,00	
Nombre global d'ETPR salariés - Toutes catégories	Tous	0,00	75,70		80,60	
Taux d'encadrement salariés - Toutes catégories (base ETPT)	EHPAD-AJA		nc		nc	
Taux d'encadrement salariés - Toutes catégories (base ETPR)	Tous	0,00	nc		nc	
Rémunérations globales salariés - Toutes catégories	Tous	0,00 €	3 607 880,00 €		3 969 804,00 €	
Salaire moyen brut chargé salariés - Toutes catégories	Tous	nc	47 660,24 €		49 253,15 €	
Nombre global d'ETPT salariés - Direction/adm.	EHPAD-AJA		0,00		0,00	
Nombre global d'ETPR salariés - Direction/adm.	EHPAD-AJA		4,90		4,80	
Taux d'encadrement salariés - Direction/adm. (base ETPT)	EHPAD-AJA		nc		nc	
Rémunérations globales salariés - Direction/adm.	EHPAD-AJA		289 201,00 €		268 632,00 €	
Salaire moyen brut chargé salariés - Direction/adm.	EHPAD-AJA		59 020,61 €		55 965,00 €	
Nombre global d'ETPT salariés - Cuisine/SG	EHPAD-AJA		0,00		0,00	
Nombre global d'ETPR salariés - Cuisine/SG	EHPAD-AJA		0,00		0,00	
Taux d'encadrement salariés - Cuisine/SG (base ETPT)	EHPAD-AJA		nc		nc	
Rémunérations globales salariés - Cuisine/SG	EHPAD-AJA		0,00 €		0,00 €	
Salaire moyen brut chargé salariés - Cuisine/SG	EHPAD-AJA		nc		nc	
Nombre global d'ETPT salariés - Animation/service soc.	EHPAD-AJA		0,00		0,00	
Nombre global d'ETPR salariés - Animation/service soc.	EHPAD-AJA		0,50		0,50	
Taux d'encadrement salariés - Animation/service soc. (base ETPT)	EHPAD-AJA		nc		nc	
Rémunérations globales salariés - Animation/service soc.	EHPAD-AJA		24 041,00 €		24 041,00 €	
Salaire moyen brut chargé salariés - Animation/service soc.	EHPAD-AJA		48 082,00 €		48 082,00 €	
Nombre global d'ETPT salariés - ASH	EHPAD-AJA		0,00		0,00	
Nombre global d'ETPR salariés - ASH	EHPAD-AJA		21,10		26,20	
Taux d'encadrement salariés - ASH (base ETPT)	EHPAD-AJA		nc		nc	
Rémunérations globales salariés - ASH	EHPAD-AJA		963 134,00 €		1 179 236,00 €	
Salaire moyen brut chargé salariés - ASH	EHPAD-AJA		45 646,16 €		45 009,01 €	
Nombre global d'ETPT salariés - AS/AMP/AES	EHPAD-AJA		0,00		0,00	
Nombre global d'ETPR salariés - AS/AMP/AES	EHPAD-AJA		43,70		44,00	
Taux d'encadrement salariés - AS/AMP/AES (base ETPT)	EHPAD-AJA		nc		nc	
Rémunérations globales salariés - AS/AMP/AES	EHPAD-AJA		1 957 469,00 €		2 147 995,00 €	
Salaire moyen brut chargé salariés - AS/AMP/AES	EHPAD-AJA		44 793,34 €		48 818,07 €	
Part des ETP AS/AMP/AES imputés sur section "soins" (*)	EHPAD-AJA		70,00%		70,00%	
Nombre global d'ETPT salariés - Psychologue	EHPAD-AJA		0,00		0,00	
Nombre global d'ETPR salariés - Psychologue	EHPAD-AJA		0,80		1,00	
Taux d'encadrement salariés - Psychologue (base ETPT)	EHPAD-AJA		nc		nc	
Rémunérations globales salariés - Psychologue	EHPAD-AJA		57 678,00 €		84 669,00 €	
Salaire moyen brut chargé salariés - Psychologue	EHPAD-AJA		72 097,50 €		84 669,00 €	
Nombre global d'ETPT salariés - Infirmier	EHPAD-AJA		0,00		0,00	
Nombre global d'ETPR salariés - Infirmier	EHPAD-AJA		4,40		3,80	
Taux d'encadrement salariés - Infirmier (base ETPT)	EHPAD-AJA		nc		nc	
Rémunérations globales salariés - Infirmier	EHPAD-AJA		278 785,00 €		227 657,00 €	
Salaire moyen brut chargé salariés - Infirmier	EHPAD-AJA		63 360,23 €		59 909,74 €	
Nombre global d'ETPT salariés - Autres aux. med.	EHPAD-AJA		0,00		0,00	
Nombre global d'ETPR salariés - Autres aux. med.	EHPAD-AJA		0,00		0,00	
Taux d'encadrement salariés - Autres aux. med. (base ETPT)	EHPAD-AJA		nc		nc	
Rémunérations globales salariés - Autres aux. med.	EHPAD-AJA		0,00 €		0,00 €	
Salaire moyen brut chargé salariés - Autres aux. med.	EHPAD-AJA		nc		nc	
Nombre global d'ETPT salariés - Pharmacien	EHPAD-AJA		0,00		0,00	
Nombre global d'ETPR salariés - Pharmacien	EHPAD-AJA		0,00		0,00	
Taux d'encadrement salariés - Pharmacien (base ETPT)	EHPAD-AJA		nc		nc	
Rémunérations globales salariés - Pharmacien	EHPAD-AJA		0,00 €		0,00 €	
Salaire moyen brut chargé salariés - Pharmacien	EHPAD-AJA		nc		nc	
Nombre global d'ETPT salariés - Médecin	EHPAD-AJA		0,00 €		0,00 €	
Nombre global d'ETPR salariés - Médecin	EHPAD-AJA		0,30		0,30	
Taux d'encadrement salariés - Médecin (base ETPT)	EHPAD-AJA		nc		nc	
Rémunérations globales salariés - Médecin	EHPAD-AJA		37 572,00 €		37 574,00 €	
Salaire moyen brut chargé salariés - Médecin	EHPAD-AJA		125 240,00 €		125 246,67 €	
Nombre global d'ETPR salariés - Direction/enc.	FAM-SAMSAH / Autres ESSMS	0,00	0,00		0,00	
Taux d'encadrement salariés - Direction/enc. (base ETPR)	FAM-SAMSAH / Autres ESSMS					
Rémunérations globales salariés - Direction/enc.	FAM-SAMSAH / Autres ESSMS	0,00	0,00		0,00	
Salaire moyen brut chargé salariés - Direction/enc.	FAM-SAMSAH / Autres ESSMS					
Nombre d'ETPR salariés - Administration/gestion	FAM-SAMSAH / Autres ESSMS	0,00	0,00		0,00	
Taux d'encadrement salariés - Administration/gestion (base ETPR)	FAM-SAMSAH / Autres ESSMS					
Rémunérations globales salariés - Administration/gestion	FAM-SAMSAH / Autres ESSMS	0,00 €	0,00 €		0,00 €	
Salaire moyen brut chargé salariés - Administration/gestion	FAM-SAMSAH / Autres ESSMS					
Nombre d'ETPR salariés - SG	FAM-SAMSAH / Autres ESSMS					

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20260429-DEL-2026-040-DE
Date de réception préfecture : 05/05/2026

Taux d'encadrement salariés - SG (base ETPR)	FAM-SAMSAH / Autres ESSMS			
Rémunérations globales salariés - SG	FAM-SAMSAH / Autres ESSMS	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Salaire moyen brut chargé salariés - SG	FAM-SAMSAH / Autres ESSMS			
Nombre d'ETPR salariés - Restauration	FAM-SAMSAH / Autres ESSMS	0,00	0,00	0,00
Taux d'encadrement salariés - Restauration (base ETPR)	FAM-SAMSAH / Autres ESSMS			
Rémunérations globales salariés - Restauration	FAM-SAMSAH / Autres ESSMS	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Salaire moyen brut chargé salariés - Restauration	FAM-SAMSAH / Autres ESSMS			
Nombre d'ETPR salariés - Enseignement/socio-éduc.	FAM-SAMSAH / Autres ESSMS	0,00	0,00	0,00
Taux d'encadrement salariés - Enseignement/socio-éduc. (base ETPR)	FAM-SAMSAH / Autres ESSMS			
Rémunérations globales salariés - Enseignement/socio-éduc.	FAM-SAMSAH / Autres ESSMS	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Salaire moyen brut chargé salariés - Enseignement/socio-éduc.	FAM-SAMSAH / Autres ESSMS			
Nombre d'ETPR salariés - Paramédical	FAM-SAMSAH / Autres ESSMS	0,00	0,00	0,00
Taux d'encadrement salariés - Paramédical (base ETPR)	FAM-SAMSAH / Autres ESSMS			
Rémunérations globales salariés - Paramédical	FAM-SAMSAH / Autres ESSMS	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Salaire moyen brut chargé salariés - Paramédical	FAM-SAMSAH / Autres ESSMS			
Nombre d'ETPR salariés - Médical	FAM-SAMSAH / Autres ESSMS	0,00	0,00	0,00
Taux d'encadrement salariés - Médical (base ETPR)	FAM-SAMSAH / Autres ESSMS			
Rémunérations salariés - Médical	FAM-SAMSAH / Autres ESSMS	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Salaire moyen brut chargé salariés - Médical	FAM-SAMSAH / Autres ESSMS			
Nombre d'ETPR salariés - Autres fonctions	FAM-SAMSAH / Autres ESSMS	0,00	0,00	0,00
Taux d'encadrement salariés - Autres fonctions (base ETPR)	FAM-SAMSAH / Autres ESSMS			
Rémunérations salariés - Autres fonctions	FAM-SAMSAH / Autres ESSMS	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Salaire moyen brut chargé salariés - Autres fonctions	FAM-SAMSAH / Autres ESSMS			

(*) Hors EHPAD relevant de l'expérimentation du forfait global unique

		0,17	0,22		0,07	0,15	20 000,00 €	25 805,00 €		7 741,00 €	18 063,00 €	0,00	0,00 €
Aide-soignant non assistant de soins en gérontologie	P												
Aide-soignant non assistant de soins en gérontologie	T	0,17	0,22		0,07	0,15	20 000,00 €	25 805,00 €		7 741,00 €	18 063,00 €		
Aide-soignant assistant de soins en gérontologie	P												
Aide-soignant assistant de soins en gérontologie	T												
A.M.P.	P												
A.M.P.	T												
A.E.S.	P												
A.E.S.	T												
Autre personnel	P												
Autre personnel	T												
PSYCHOLOGUES					100%							100%	
	P	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00	0,00 €
INFIRMIERS					100%							100%	
	P	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00	0,00 €
Infirmier coordonnateur	P												
Infirmier coordonnateur	T												
Infirmier diplômé d'État	P												
Infirmier diplômé d'État	T												
Infirmier psychiatrique	P												
Infirmier psychiatrique	T												
Autre personnel infirmier	P												
Autre personnel infirmier	T												
AUTRES AUXILIAIRES MEDICAUX					100%							100%	
	P	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00	0,00 €
Masseur-kinésithérapeute	P												
Masseur-kinésithérapeute	T												
Ergothérapeute	P												
Ergothérapeute	T												
Pédicure-Podologue	P												
Pédicure-Podologue	T												
Psychomotricien, rééducateur en psychomotricité	P												
Psychomotricien, rééducateur en psychomotricité	T												
Intervenant en activité physique adaptée	P												
Intervenant en activité physique adaptée	T												
Autre personnel paramédical	P												
Autre personnel paramédical	T												
PHARMACIENS - PREPARATEURS EN PHARMACIE					100%							100%	
	P	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00	0,00 €
Pharmacien	P												
Pharmacien	T												
Préparateur en pharmacie	P												
Préparateur en pharmacie	T												
MEDECIN					100%							100%	
	P	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00	0,00 €
Médecin coordonnateur	P												
Médecin coordonnateur	T												
Médecin généraliste	P												
Médecin généraliste	T												
Gériatre	P												
Gériatre	T												
Psychiatre	P												
Psychiatre	T												
Autre médecin	P												
Autre médecin	T												
TOTAL Personnel extérieur		0,17	0,22	0,00	0,07	0,15	20 000,00 €	25 805,00 €	0,00 €	7 741,00 €	18 063,00 €	0,00	0,00 €

(1) Nombre d'ETP et charges inscrits au tableau prévisionnel des emplois rémunérés (TPER) annexé au cadre EPRD de l'année N

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20260429-DEL-2026-040-DE
Date de réception préfecture : 05/05/2026

Raison sociale :	EHPAD Gaston Birgé
FINESS ET :	490003837

Charges de l'employeur sur rémunérations au titre de l'année N (Personnel figurant au tableau des effectifs)
(document commun aux annexes 9H à 9J)

Comptes / intitulés (*)	Assiette	Taux	Montant
63 Impôts, taxes et versements assimilés			0,00 €
631 Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts)			0,00 €
6311 Taxe sur les salaires	0,00 €	0,00%	
Taux normal			
1er taux majoré			
2ème taux majoré			
3ème taux majoré			
6312 Taxe d'apprentissage			
6318 Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations			
633 Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)			0,00 €
6331 Versement transport			
6332 Allocation logement			
6333 Participation des employeurs à la formation professionnelle continue			
6338 Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations			
645 Charges de sécurité sociale et de prévoyance			0,00 €
6451 Personnel non médical	0,00 €	0,00%	0,00 €
64511 Cotisations à l'URSSAF	0,00 €	0,00%	0,00 €
Sur totalité des salaires			
Sur salaires plafonnés (tranche A)			
URSSAF prévoyance			
64512 Cotisations aux mutuelles			
64513 Cotisations aux caisses de retraite			
64514 Cotisations à l'ASSEDIC			
64515 Cotisations à la CNRACL (établissements publics)			
64518 Cotisations aux autres organismes sociaux (à préciser)			
6452 Personnel médical	0,00 €	0,00%	0,00 €
64521 Cotisations à l'URSSAF	0,00 €	0,00%	0,00 €
Sur totalité des salaires			
Sur salaires plafonnés (tranche A)			
URSSAF prévoyance			
64522 Cotisations aux mutuelles			
64523 Cotisations aux caisses de retraite			
64524 Cotisations à l'ASSEDIC			
64525 Cotisations à la CNRACL (établissements publics)			
64528 Cotisations aux autres organismes sociaux (à préciser)			
6459 Remboursements sur charges de sécurité sociale et de prévoyance			
647 Autres charges sociales			0,00 €
6471 Prestations versées pour le compte du FNAL			
6472 Fonds de solidarité			
6473 Allocations de chômage			
6474 Fonds d'insertion des personnes handicapées			
6475 Médecine du travail			
6478 Divers			0,00 €
64781 Cartes de transport			
64783 Comité d'hygiène et de sécurité			
64784 Œuvres sociales			
Dont fonctionnement			
64788 Autres (à préciser)			
6479 Remboursements sur autres charges sociales			
Allègements sur charges sociales et fiscales			

(*) A compléter si nécessaire

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20260429-DEL-2026-040-DE
Date de réception préfecture : 05/05/2026

Raison sociale :	EHPAD César Geoffray
FINESS ET :	490541117

Partie à remplir par les EHPAD relevant de l'expérimentation du forfait global unique

Données complémentaires

Annexe 9H : Répartition des charges relatives au personnel salarié dans les EHPAD, PUV et AJ

PERSONNEL	Emploi permanent (P) / temporaire (T)	Nombre d'ETP inscrits à l'EPRD 2025 (1)	Nombre d'ETP rémunérés	Hébergement en ETP rémunérés	Dépendance en ETP rémunérés	Soins en ETP rémunérés	Rémunérations brutes et charges fiscales et sociales Prévisionnel (1)	Rémunérations brutes et charges fiscales et sociales Réel	Imputation à la section "Hébergement"	Imputation à la section "Dépendance"	Imputation à la section "Soins"	Données complémentaires				
												Soins et entretien de l'autonomie en ETP	Rémunérations brutes + charges sociales et fiscales Imputation à la section "Soins et entretien de l'autonomie"	Nombre d'ETP travaillés Réel		
DIRECTION - ADMINISTRATION			100%													
	P	4,50	4,80	4,80		0,00	275 914,00 €	268 632,00 €	268 632,00 €		0,00 €	0,00	0,00 €	0,00	0,00	0,00
	T	0,00	0,30	0,30		0,00	0,00 €	16 790,00 €	16 790,00 €		0,00 €	0,00	0,00 €	0,00	0,00	0,00
Directeur	P	4,50	4,50	4,50		0,00	275 914,00 €	251 842,00 €	251 842,00 €		0,00 €	0,00	0,00 €	0,00	0,00	0,00
Directeur	T		0,30	0,30				16 790,00 €	16 790,00 €				0,00 €			
Médecin directeur	P															
Médecin directeur	T															
Directeur adjoint, attaché de direction, économie	P															
Directeur adjoint, attaché de direction, économie	T															
Agent administratif et personnel de bureau	P															
Agent administratif et personnel de bureau	T															
Autre personnel de direction ou d'administration	P															
Autre personnel de direction ou d'administration	T															
CUISINE - SERVICES GENERAUX - Diététicien			100%													
	P	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00	0,00 €	0,00	0,00	0,00
	T	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00	0,00 €	0,00	0,00	0,00
Ouvrier professionnel	P															
Ouvrier professionnel	T															
Agent de service général	P															
Agent de service général	T															
Diététicien	P															
Diététicien	T															
Autre personnel de cuisine - services généraux	P															
Autre personnel de cuisine - services généraux	T															
ANIMATION - SERVICE SOCIAL			100%													
	P	0,50	0,50	0,50		0,00	26 758,00 €	24 041,00 €	24 041,00 €		0,00 €	0,00	0,00 €	0,00	0,00	0,00
	T	0,00	0,00	0,00		0,00	26 758,00 €	24 041,00 €	24 041,00 €		0,00 €	0,00	0,00 €	0,00	0,00	0,00
Animateur social	P	0,50	0,50	0,50		0,00	26 758,00 €	24 041,00 €	24 041,00 €		0,00 €	0,00	0,00 €	0,00	0,00	0,00
Animateur social	T															
Autre personnel d'animation - service social	P															
Autre personnel d'animation - service social	T															
ASH - agents de service affectés aux fonctions de blanchissage, nettoyage et service des repas			70%		30%											
	P	27,77	26,20	18,34	7,86	0,00	1 150 853,00 €	1 179 236,00 €	825 465,00 €	353 771,00 €	0,00 €	0,00	0,00 €	0,00	0,00	0,00
	T	22,50	22,50	15,75	6,75	0,00	932 452,00 €	1 012 703,00 €	708 892,00 €	303 811,00 €	0,00 €	0,00	0,00 €	0,00	0,00	0,00
	P	5,27	3,70	2,59	1,11	0,00	218 401,00 €	166 533,00 €	116 573,00 €	49 960,00 €	0,00 €	0,00	0,00 €	0,00	0,00	0,00
	T	22,50	22,50	15,75	6,75	0,00	932 452,00 €	1 012 703,00 €	708 892,00 €	303 811,00 €	0,00 €	0,00	0,00 €	0,00	0,00	0,00
	T	5,27	3,70	2,59	1,11	0,00	218 401,00 €	166 533,00 €	116 573,00 €	49 960,00 €	0,00 €	0,00	0,00 €	0,00	0,00	0,00
AIDES SOIGNANTS, AIDES MEDICO-PEDAGOGIQUES ET ACCOMPAGNANTS EDUCATIFS ET SOCIAUX					30%	70%								100%		
	P	45,25	44,00		13,20	30,80	2 122 985,00 €	2 147 995,00 €		644 399,00 €	1 503 596,00 €	0,00	0,00 €	0,00	0,00	0,00
	T	40,50	40,50		12,15	28,35	1 900 130,00 €	1 977 132,00 €		593 140,00 €	1 383 992,00 €	0,00	0,00 €	0,00	0,00	0,00
	P	4,75	3,50		1,05	2,45	222 855,00 €	170 863,00 €		51 259,00 €	119 604,00 €	0,00	0,00 €	0,00	0,00	0,00
Aide-soignant non assistant de soins en gérontologie	P	40,50	40,50		12,15	28,35	1 900 130,00 €	1 977 132,00 €		593 140,00 €	1 383 992,00 €	0,00	0,00 €	0,00	0,00	0,00
Aide-soignant non assistant de soins en gérontologie	T	4,75	3,50		1,05	2,45	222 855,00 €	170 863,00 €		51 259,00 €	119 604,00 €	0,00	0,00 €	0,00	0,00	0,00
Aide-soignant assistant de soins en gérontologie	P															
Aide-soignant assistant de soins en gérontologie	T															
A.M.P.	P															
A.M.P.	T															
A.E.S.	P															
A.E.S.	T															
Autre personnel	P															
Autre personnel	T															
PSYCHOLOGUES			100%											100%		
	P	1,00	1,00		1,00	0,00	81 423,00 €	84 669,00 €		0,00 €	84 669,00 €	0,00	0,00 €	0,00	0,00	0,00
	T	1,00	1,00		1,00	0,00	81 423,00 €	84 669,00 €		0,00 €	84 669,00 €	0,00	0,00 €	0,00	0,00	0,00
	P	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00	0,00 €	0,00	0,00	0,00
	T	1,00	1,00		1,00	0,00	81 423,00 €	84 669,00 €		0,00 €	84 669,00 €	0,00	0,00 €	0,00	0,00	0,00
INFIRMIERS						100%								100%		
	P	4,00	3,80		3,80	0,00	238 323,00 €	227 657,00 €		0,00 €	227 657,00 €	0,00	0,00 €	0,00	0,00	0,00
	T	4,00	3,80		3,80	0,00	238 323,00 €	227 657,00 €		0,00 €	227 657,00 €	0,00	0,00 €	0,00	0,00	0,00
	P	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00	0,00 €	0,00	0,00	0,00
	T	4,00	3,80		3,80	0,00	238 323,00 €	227 657,00 €		0,00 €	227 657,00 €	0,00	0,00 €	0,00	0,00	0,00
Infirmier coordonnateur	P	4,00	3,80		3,80	0,00	238 323,00 €	227 657,00 €		0,00 €	227 657,00 €	0,00	0,00 €	0,00	0,00	0,00
Infirmier coordonnateur	T															
Infirmier diplômé d'État	P															
Infirmier diplômé d'État	T															
Infirmier psychiatrique	P															
Infirmier psychiatrique	T															

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20260429-DEL-2026-040-DE
Date de réception préfecture : 05/05/2026

Autre personnel infirmier	P																		
Autre personnel infirmier	T																		
AUTRES AUXILIAIRES MEDICAUX																			
		0,00	0,00																
	P	0,00	0,00										0,00 €						
	T	0,00	0,00										0,00 €						
Masseur-kinésithérapeute	P																		
Masseur-kinésithérapeute	T																		
Ergothérapeute	P																		
Ergothérapeute	T																		
Pédicure-Podologue	P																		
Pédicure-Podologue	T																		
Psychomotricien, rééducateur en psychomotricité	P																		
Psychomotricien, rééducateur en psychomotricité	T																		
Intervenant en activité physique adaptée	P																		
Intervenant en activité physique adaptée	T																		
Autre personnel paramédical	P																		
Autre personnel paramédical	T																		
PHARMACIENS - PREPARATEURS EN PHARMACIE																			
		0,00	0,00																
	P	0,00	0,00																
	T	0,00	0,00																
Pharmacien	P																		
Pharmacien	T																		
Préparateur en pharmacie	P																		
Préparateur en pharmacie	T																		
MEDECIN																			
		0,40	0,30																
	P	0,40	0,30																
	T	0,00	0,00																
Médecin coordonnateur	P	0,40	0,30																
Médecin coordonnateur	T																		
Médecin généraliste	P																		
Médecin généraliste	T																		
Gériatre	P																		
Gériatre	T																		
Psychiatre	P																		
Psychiatre	T																		
Autre médecin	P																		
Autre médecin	T																		
TOTAL Personnel salarié		83,42	80,60																
				23,64	22,06	34,90	3 946 000,00 €	3 969 804,00 €	1 118 138,00 €	998 170,00 €	1 853 496,00 €								

(1) Nombre d'ETP et charges inscrits au tableau prévisionnel des emplois rémunérés (TPER) annexé au cadre EPRD de l'année N

ETP travaillés non saisis (colonne R)

Répartition des charges relatives au personnel extérieur à l'établissement (hors experts juridiques et comptables et commissaire aux comptes)

PERSONNEL	Nombre d'ETP inscrits à l'EPRD 2025 (1)	Nombre d'ETP	Hébergement en ETP	Dépendance en ETP	Soins en ETP	Charges prévisionnelles relatives au personnel extérieur à l'établissement (1)	Charges relatives au personnel extérieur à l'établissement Réel	IMPUTATION à la section "Hébergement"	IMPUTATION à la section "Dépendance"	IMPUTATION à la section "Soins"	Soins et entretien de l'autonomie en ETP	Charges relatives au personnel extérieur Imputation à la section "Soins et entretien de l'autonomie"
DIRECTION - ADMINISTRATION			100%									
Directeur	P	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00	0,00 €
Directeur	T											
Médecin directeur	P											
Médecin directeur	T											
Directeur adjoint, attaché de direction, économiste	P											
Directeur adjoint, attaché de direction, économiste	T											
Agent administratif et personnel de bureau	P											
Agent administratif et personnel de bureau	T											
Autre personnel de direction ou d'administration	P											
Autre personnel de direction ou d'administration	T											
CUISINE - SERVICES GENERAUX - Diététicien			100%									
Ouvrier professionnel	P	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00	0,00 €
Ouvrier professionnel	T											
Agent de service général	P											
Agent de service général	T											
Diététicien	P											
Diététicien	T											
Autre personnel de cuisine - services généraux	P											
Autre personnel de cuisine - services généraux	T											
ANIMATION - SERVICE SOCIAL			100%									
Animateur social	P	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00	0,00 €
Animateur social	T											
Autre personnel d'animation - service social	P											
Autre personnel d'animation - service social	T											
ASH - agents de service affectés aux fonctions de blanchissage, nettoyage et service des repas												
	P	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
	T											
AIDES SOIGNANTS, AIDES MEDICO-PEDAGOGIQUES ET ACCOMPAGNANTS EDUCATIFS ET SOCIAUX				30%	70%							

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20260428-DEL-2026-040-DE
Date de réception préfecture : 05/05/2026

		1,15	1,58		0,47	1,11	30 000,00 €	41 223,00 €		12 367,00 €	28 856,00 €	0,00	0,00 €
Aide-soignant non assistant de soins en g�rontologie	P												
Aide-soignant non assistant de soins en g�rontologie	T	1,15	1,58		0,47	1,11	30 000,00 €	41 223,00 €		12 367,00 €	28 856,00 €		
Aide-soignant assistant de soins en g�rontologie	P												
Aide-soignant assistant de soins en g�rontologie	T												
A.M.P.	P												
A.M.P.	T												
A.E.S.	P												
A.E.S.	T												
Autre personnel	P												
Autre personnel	T												
PSYCHOLOGUES					100%							100%	
		5,00	5,20		0,00	5,20	236 000,00 €	237 439,00 €		0,00 €	237 439,00 €	0,00	0,00 €
PERSONNEL PARA - plateforme de r�pit	P	5,00	5,00			5,00	236 000,00 €	228 307,00 €			228 307,00 €		
PERSONNEL PARA - plateforme de r�pit	T		0,20			0,20		9 132,00 €			9 132,00 €		
INFIRMIERS					100%							100%	
		0,00	0,00			0,00	0,00 €	0,00 €			0,00 €	0,00	0,00 €
Infirmier coordonnateur	P												
Infirmier coordonnateur	T												
Infirmier dipl�m� d'�tat	P												
Infirmier dipl�m� d'�tat	T												
Infirmier psychiatrique	P												
Infirmier psychiatrique	T												
Autre personnel infirmier	P												
Autre personnel infirmier	T												
AUTRES AUXILIAIRES MEDICAUX					100%							100%	
		0,00	0,00			0,00	0,00 €	0,00 €			0,00 €	0,00	0,00 €
Masseur-kin�sith�rapeute	P												
Masseur-kin�sith�rapeute	T												
Ergoth�rapeute	P												
Ergoth�rapeute	T												
P�dure-Podologue	P												
P�dure-Podologue	T												
Psychomotricien, r�educateur en psychomotricit�	P												
Psychomotricien, r�educateur en psychomotricit�	T												
Intervenant en activit� physique adapt�e	P												
Intervenant en activit� physique adapt�e	T												
Autre personnel param�dical	P												
Autre personnel param�dical	T												
PHARMACIENS - PREPARATEURS EN PHARMACIE					100%							100%	
		0,00	0,00			0,00	0,00 €	0,00 €			0,00 €	0,00	0,00 €
Pharmacien	P												
Pharmacien	T												
Pr�parateur en pharmacie	P												
Pr�parateur en pharmacie	T												
MEDECIN					100%							100%	
		0,00	0,00			0,00	0,00 €	0,00 €			0,00 €	0,00	0,00 €
M�decin coordonnateur	P												
M�decin coordonnateur	T												
M�decin g�n�raliste	P												
M�decin g�n�raliste	T												
G�riatre	P												
G�riatre	T												
Psychiatre	P												
Psychiatre	T												
Autre m�decin	P												
Autre m�decin	T												
TOTAL Personnel ext�rieur		6,15	6,78	0,00	0,47	6,31	266 000,00 €	278 662,00 €	0,00 €	12 367,00 €	266 295,00 €	0,00	0,00 €

(1) Nombre d'ETP et charges inscrits au tableau pr visionnel des emplois r mun r s (TPER) annex  au cadre EPRD de l'ann e N

Accus  de r ception en pr fecture
049-264901158-20260429-DEL-2026-040-DE
Date de r ception pr fecture : 05/05/2026

Raison sociale :	EHPAD César Geoffray
FINESS ET :	490541117

Charges de l'employeur sur rémunérations au titre de l'année N (Personnel figurant au tableau des effectifs)
(document commun aux annexes 9H à 9J)

Comptes / intitulés (*)	Assiette	Taux	Montant
63 Impôts, taxes et versements assimilés			0,00 €
631 Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts)			0,00 €
6311 Taxe sur les salaires	0,00 €	0,00%	
Taux normal			
1er taux majoré			
2ème taux majoré			
3ème taux majoré			
6312 Taxe d'apprentissage			
6318 Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations			
633 Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)			0,00 €
6331 Versement transport			
6332 Allocation logement			
6333 Participation des employeurs à la formation professionnelle continue			
6338 Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations			
645 Charges de sécurité sociale et de prévoyance			0,00 €
6451 Personnel non médical	0,00 €	0,00%	0,00 €
64511 Cotisations à l'URSSAF	0,00 €	0,00%	0,00 €
Sur totalité des salaires			
Sur salaires plafonnés (tranche A)			
URSSAF prévoyance			
64512 Cotisations aux mutuelles			
64513 Cotisations aux caisses de retraite			
64514 Cotisations à l'ASSEDIC			
64515 Cotisations à la CNRACL (établissements publics)			
64518 Cotisations aux autres organismes sociaux (à préciser)			
6452 Personnel médical	0,00 €	0,00%	0,00 €
64521 Cotisations à l'URSSAF	0,00 €	0,00%	0,00 €
Sur totalité des salaires			
Sur salaires plafonnés (tranche A)			
URSSAF prévoyance			
64522 Cotisations aux mutuelles			
64523 Cotisations aux caisses de retraite			
64524 Cotisations à l'ASSEDIC			
64525 Cotisations à la CNRACL (établissements publics)			
64528 Cotisations aux autres organismes sociaux (à préciser)			
6459 Remboursements sur charges de sécurité sociale et de prévoyance			
647 Autres charges sociales			0,00 €
6471 Prestations versées pour le compte du FNAL			
6472 Fonds de solidarité			
6473 Allocations de chômage			
6474 Fonds d'insertion des personnes handicapées			
6475 Médecine du travail			
6478 Divers			0,00 €
64781 Cartes de transport			
64783 Comité d'hygiène et de sécurité			
64784 Œuvres sociales			
Dont fonctionnement			
64788 Autres (à préciser)			
6479 Remboursements sur autres charges sociales			
Allègements sur charges sociales et fiscales			

(*) A compléter si nécessaire

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20260429-DEL-2026-040-DE
Date de réception préfecture : 05/05/2026